

CONJONCTION

No. 35

Odette du Puigaudeau — Sous les tentes de science du Sahara maure.
Maurice Bedel — Dix doigts et un cerveau.
Antoine Bervin — Louis Jouvét, Tamise et moi.

POEMES

Gérard Daumec — Saint Victor Laurent — Lydia Lainé — Antonio Lebon

SILHOUETTE

Louis Jouvét par J. J. Bernard

COURRIER DE FRANCE

L'Ecole Française d'Extrême-Orient et son œuvre (Robert Laulan)
L'Institut National Agronomique (A. Brion)
Livres de France

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

L'Ecole Nationale d'Agriculture
Pourquoi nos enfants nous ressemblent-ils ? (J. Butterlin)
L'exempt de police Jean-Baptiste Artois (Rulx Léon)
Livres et Revues

CHRONIQUE

INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

PORT-AU-PRINCE

CONJONCTION

No. 35

Odette du Puigaudeau — Sous les tentes de science du Sahara maure.
Maurice Bedel — Dix doigts et un cerveau.
Antoine Bervin — Louis Jouvét, Tamise et moi.

POEMES

Gérard Daumec — Saint Victor Laurent — Lydia Lainé — Antonio Lebon

SILHOUETTE

Louis Jouvét par J. J. Bernard

COURRIER DE FRANCE

L'Ecole Française d'Extrême-Orient et son œuvre (Robert Laulan)
L'Institut National Agronomique (A. Brion)
Livres de France

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAITI

L'Ecole Nationale d'Agriculture
Pourquoi nos enfants nous ressemblent-ils? (J. Butterlin)
L'exempt de police Jean-Baptiste Artois (Rulx Léon)
Livres et Revues

CHRONIQUE

INSTITUT FRANÇAIS D'HAITI

PORT-AU-PRINCE

CONJONCTION

Est le Bulletin de l'Institut Français d'Haïti.

SES BUTS

Diffuser les idées fondamentales qui caractérisent la pensée française vivante.

Resserrer les liens traditionnels unissant Haïti et la France.

Apporter une collaboration effective à l'épanouissement de la culture haïtienne.

Rendre compte non seulement des activités de l'Institut Français mais encore de l'activité intellectuelle d'Haïti.

«CONJONCTION» n'est pas une revue de propagande. Elle ne vise à aucune action politique ou confessionnelle. Elle sollicite la collaboration des auteurs haïtiens et étrangers.

SON MOT D'ORDRE

Tout faire pour que les hommes différents par leur hérédité, le milieu géographique et social qui les a modelés, par les disciplines intellectuelles qui ont formé leur pensée, puissent se connaître, se comprendre, et soient mis en mesure d'apporter leur contribution originale à l'élaboration d'une véritable conscience humaine.

CONJONCTION

ABONNEMENT ANNUEL

(6 numéros) :

En Haïti : 3 dollars

à l'Étranger : 3 dollars 50

Le Numéro est vendu : 3 gourdes (\$ 0,60)

**France et Union Française : Dépositaire Exclusif :
Editions de l'Union Française 3, Rue Blaise-Desgoffe — Paris (VIe)**

**Pour la publicité, qui est strictement limitée,
s'adresser à l'Institut Français.**

**Les livres et les manuscrits doivent être envoyés
au Directeur de l'Institut Français
P. O. Box B-131 — Port-au-Prince, Haïti**

Téléphone : 5452

SOMMAIRE

Odette du Puigaudeau	— <i>Sous les tentes de science du Sahara maure.....</i>	1
Maurice Bedel	— <i>Dix doigts et un cerveau.....</i>	8
Antoine Bervin	— <i>Louis Jouvét, Tamise et moi.....</i>	11

POEMES

Gérard Daumec	— <i>Où sont ces nuits ?.....</i>	13
Saint-Victor Laurent	— <i>Semper Fidelis (Extraits).....</i>	13
Lydia Lainé	— <i>Le Pupille, Fièvre, l'Heure du Facteur.....</i>	14
Antonio Lebon	— <i>Sous les gouttières de la nuit (Sonnet) III et V.....</i>	15

SILHOUETTE

Louis Jouvét, par Jean-Jacques Bernard.....	17
---	----

COURRIER DE FRANCE

L'Ecole Française d'Extrême-Orient.....par Robert Laulan.....	21
L'Institut National Agronomique.....par A.Brion.....	25
Les livres.....	28

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAITI

L'Ecole Nationale d'Agriculture.....	35
Pourquoi nos enfants nous ressemblent-ils ?.....par J. Butterlin.....	37
L'exempt de police Jean-Baptiste Artois.....par Rulx Léon.....	41
Livres et revues.....	43

CHRONIQUE

SOUS LES TENTES DE SCIENCE DU SAHARA MAURE

par Odette du PUIGAUDEAU

Lorsqu'en 1884, au cours de sa célèbre exploration du Maroc, le Père de Foucauld, ayant quitté les villes et les campagnes du Nord, descendit des montagnes du Bani dans la plaine rocailleuse qui borde l'Oued Dra, il fut surpris d'y rencontrer tant de lettrés, nomades et sédentaires, tournés vers l'étude et le mysticisme.

— Couvents et religieux, écrivait-il, ont fleuri de toutes parts sur un sol aussi propice.

Les « couvents » c'étaient les *Zaouya*, les Confréries, centres religieux, culturels et politiques dont le rayonnement dépassait largement cette région aride.

Le « sol propice », c'était la marge du Sahara occidental que les Européens ont divisé artificiellement en Sud-marocain, Rio-de-Oro espagnol, Mauritanie et Soudan français. Mais ses habitants sont des pasteurs nomades, des caravaniers, des Maures, qui ignorent les frontières. Vivant encore au désert comme au temps de la Bible, ils ne connaissent que les pâturages et les points d'eau vers lesquels ils transhument au gré des pluies et des saisons, avec leurs familles, leurs tentes de laine brune, leurs troupeaux de chameaux, de moutons et de chèvres.

Pour eux, ce désert immense qui s'étend de l'Oued Dra au Sénégal et au Soudan, c'est le Trab-el-Beïdan, le Pays-des-Bédouins, des Blancs. Pour nous, c'est le Pays-des-Hommes-Bleus, à cause de leurs longues toges flottantes en percale azurée, et de la molle cotonnade indigo à reflets violacés, la guinée ou *chandorah* dont ils font leurs turbans, les voiles de leurs femmes, les courtes tuniques de leurs serviteurs, et dont la teinture grasse déteint sur la peau.

Ces pasteurs sont des Berbères et des Arabes, venus de Syrie, du Yémen, du pays d'Hymiar et sans doute de plus loin encore. Avant notre ère, lorsque le Sahara était plus humide et fertile qu'aujourd'hui, les premiers Berbères trouvèrent la Mauritanie habitée par des paysans noirs qui s'enfuirent ou tombèrent en

esclavage. D'autres envahisseurs se succédèrent jusqu'au XV^{ème} siècle, se fixèrent définitivement dans ce désert semblable à ceux qu'ils avaient quitté, y apportèrent leurs coutumes, leurs arts et leur religion, affermissant l'Islam et l'étendant aux pays noirs. Les Arabes formèrent les tribus guerrières, suzeraines par la force. La plupart des Berbères sont fils des Almoravides, conquérants du Maroc et de l'Espagne au XI^{ème} siècle, redescendus après leur chute au Sahara d'où ils étaient venus. Vaincus par les Arabes, abandonnant les armes pour les livres et le chapelet, ils devinrent les Marabouts ou *Tolba*, encore que certains, à la manière de nos Templiers du Moyen-Age, aient continué à combattre sous des prétextes de « guerre sainte ».

Ces Marabouts, seuls, nous intéressent ici. Aux yeux des Arabes de Mauritanie, ignorants plus superstitieux que sincères Musulmans, les seules occupations honorables sont l'élevage des chameaux et le maniement des armes. Ce sont les Marabouts berbères qui creusèrent des puits le long des pistes transsahariennes par lesquelles s'établirent, à la faveur du commerce, des échanges culturels avec les grandes cités du Magreb et de l'Orient : Fès, Tlemcen, Kairouan, le Caire, La Mecque, Damas, Bagdad ; eux qui plantèrent les palmeraies et les champs de mil de la Mauritanie du Sud et des plateaux, qui exploitèrent les mines de sel, développèrent l'élevage et le négoce. Ce sont eux qui, bien que nomades, comprenant que les études avaient besoin d'une certaine stabilité, fondèrent quelques villages devenus vite, sous leur impulsion, des centres religieux, politiques et culturels.

Le plus célèbre est Chingueti, ceinturé de palmiers, îlot de vie humaine au milieu des ergs de l'Adrar. Le monde islamique connaît la Mauritanie sous le nom de *Trab-ech Chengiti*, à cause des savants qui y tiennent école depuis huit siècles et des bibliothèques qu'ils y ont réunies, à cause des professeurs qui en sont partis vers d'autres universités et des nombreux étudiants amenés par les caravanes de tous les points du désert. Beaucoup de ces étrangers ajoutaient à leur nom Ech-Chengîti comme un titre attestant la qualité de leurs études. Tel Mohammed-el-Mamoun, fils du chef de *Zaouya* Cheikh Mohammed-Fadel, qui enseigna la grammaire et les *Hadit* à Fès, fut l'ami des sultans Abd-el-Aziz et Moulay Hafid et, en 1907, visita les souverains et les savants d'Égypte, d'Arabie et de Syrie. Tel encore l'historien, philosophe et poète Ahmed-ech-Chengîti, professeur au Caire, plus tard caïd de Taroudan, dans le Sous marocain, où il mourut en 1948.

D'autres villes sahariennes sont renommées : Tijikja, Tichit au Tagant, Walata aux confins du Soudan. Chacune de ces villes a son *Tarikh*, sa Chronique où les cadi ont consigné les événe-

ments mémorables. Celle de Walata nous renseigne sur le rayonnement de ces vieilles universités perdues dans les solitudes du désert. Nous y apprenons que les fils du caïd Allal-ar-Rami arrivèrent du Maroc en 1720 pour faire leurs études ; qu'en 1735, mourut le professeur Abboul-el-Abbas du Touat, en 1758, le savant Talebna-ben-Igad d'Araouan et, en 1908, un chérif originaire de Bagdad.

Les Maures ne séparent point la religion de l'étude, ou plutôt la religion est pour eux la science suprême de laquelle découlent toutes les autres. Les maîtres de ces « universités » sont des directeurs de confréries, des notables de tribus respectés pour leur caractère religieux : Chorfa qui sont les arrière-neveux du Prophète, Kounta, descendants d'Oqba-ben-Nâfi, Idaou-Ali et Laghlal de Chingueti, Idaouel-Hadj, Ouled-Biri du Sud ; à l'Ouest, les groupements de la Confédération des Tachomcha, et bien d'autres.

Leurs élèves se nomment *tlamid* ou disciples. Ils sont logés au rez-de-chaussée des mosquées, sous des tentes ou chez les professeurs eux-mêmes. Chaque vendredi, le mezzin annonce combien d'étudiants étrangers les qsouriens auront à nourrir. L'hospitalité est un grand devoir pour le Musulman et elle est encore plus sacrée si elle aide au développement des sciences islamiques. En revanche, les *tlamid* riches offrent des aumônes à leurs maîtres et à la mosquée.

La culture intellectuelle est fondée sur le goût de la liberté, des accomodements sans rigueur et des échanges courtois qui sont à la base de toutes les activités de la vie maure. Point de *medersa* proprement dite, ni de classes à heures fixes. L'enseignement se donne dans les chambres hautes, sur les terrasses, en causeries studieuses autour du plateau à thé. Aux heures fraîches, on peut voir, sous les nobles colonnades des dattiers, les groupes attentifs des *tlamid* entourant leurs professeurs.

Parfois, dans la brousse, nous croisons des nomades que nos guides saluaient dévotement : un marabout en transhumance avec ses disciples et ses troupeaux.

Les paroles de sagesse naissent au murmure des palmes dans le vent, au pas lent des chameaux, devant les horizons vastes et nus des montagnes et des sables, les plus purs, les plus immobiles, les mieux faits qui soient pour la méditation et l'étude.

Le grand luxe de ces marabouts, ce sont les livres que leurs ancêtres, eux-mêmes et leurs disciples, au cours de plusieurs siècles, ont rapportés de La Mecque, d'Orient et d'Afrique du Nord. Des scribes les recopient indéfiniment pour les élèves et les visiteurs de marque. On cite des chefs d'école qui ont ainsi

distribué plusieurs fois leurs bibliothèques. Elles se composent de Coran, d'ouvrages concernant la théologie, le droit, les traditions, la grammaire, la poésie, la philosophie, l'histoire, la géographie, les mathématiques, l'astrologie, de traités de médecine et de magie et de manuels de courtoisie. Cette liste nous indique du même coup quelles sont les matières enseignées.

Il s'agit là d'études supérieures, d'« universités sahariennes ». Les élèves y sont des adolescents, voire même des hommes mûrs venus se perfectionner au contact de savants réputés.

Autour de ces rares villages mauritaniens, il y a la brousse, immense, avec ses steppes, ses arbustes épineux, ses pâturages nés d'une tornade et sitôt brûlés, la brousse avec ses déserts de cailloux et de sable, ses mortelles sécheresses et ses pluies incertaines. Des caravanes y cheminent ; des hameaux de tentes brunes y surgissent çà et là, pour un jour, une semaine ou la durée d'une lune.

On imaginera peut-être que, dans cette existence nomade, la plus instable et dénuée, les jeunes enfants restent aussi ignorants que les cabris et les chamelons dont ils partagent les jeux. Au contraire, les Maures attachent un grand prix à l'instruction.

En certains campements, une rumeur d'école s'échappe d'une tente un peu à l'écart. C'est la « tente de science » où les petits enfants, garçons et filles, se rassemblent autour d'un marabout ou d'une vieille femme qui leur enseigne tout ce que le plus humble petit musulman saharien doit savoir : d'abord le Coran qui est pour lui l'abécédaire et le modèle d'écriture et qu'il faut apprendre par cœur, sans chercher, pour le moment, à en pénétrer le sens. Chaque jour, sauf le jeudi et le vendredi, de l'aube à la nuit, avec de brefs repos, les écoliers psalmodient les sourates, les copient, les épèlent sur la *louha*, mince planchette lisse qui leur tient lieu d'ardoise et de cahier. Ils apprennent aussi les généalogies et l'histoire de leur tribu. Avec les gosses du campement au-dessus de cinq ou six ans, il y a des étrangers, fils de nomades qui, n'ayant pas d'école chez eux, viennent faire leurs classes dans un clan plus favorisé. L'enseignement est gratuit, mais les parents des pensionnaires participent à la dépense en envoyant une ou deux chammelles laitières, une brebis ou une chèvre, une outre de mil ou de dattes sèches, selon leurs moyens et leur générosité.

La qualité des professeurs varie. Tantôt c'est un membre du campement, tantôt un précepteur entretenu ainsi que sa famille par un chef soucieux d'instruire ses enfants. Beaucoup, il faut l'avouer, sont de bien modestes pédagogues, tout juste capables

de faire ânonner le Coran et qui tirent plus de bénéfices de la fabrication de philtres et d'amulettes que de leur enseignement.

D'autres, s'étant préparés à leur tâche par des études réelles, possèdent des connaissances, au moins rudimentaires, parfois approfondies des diverses branches et sont engagés par des chefs aisés, eux-mêmes instruits.

Plusieurs grandes tribus se sont spécialisées dans l'enseignement nomade et la formation de professeurs Idaou-Ali de l'Adrar et du Tagant, Tajakant du Nord ; Ahel Haj, aumôniers des émirs de l'Adrar ; les Chioukh Sidiya des Ouled-Biri du Trarra dont la bibliothèque est un centre important d'activité intellectuelle ; Soubak du Brakna, fiers de leurs célèbres écoles, de leur quinzaine de maîtres, de leurs étudiants étrangers. Dans la même région, les Tagat s'enorgueillissent de leur ancien Cheikh, El Ouali Sadi-Mohammed-el-Menni qui, au XIXème siècle, suscita un élan vers la piété et les sciences et dont la tombe est demeurée un lieu de pèlerinage.

Actuellement, ce sont les Tachomcha, confédération de tribus maraboutiques de large nomadisme qui semblent posséder le plus de « tentes de science ». De ce groupe font partie les grandes tribus Barokallah et Ideï-Yakoub qui transhument dans tout l'Ouest Mauritanien, le Rio-de-Oro, la vallée du Dra, instruisant les enfants avec zèle, jusque sur les pâturages au milieu des troupeaux.

Ces Barekallah eux-mêmes reconnaissent la supériorité d'un autre clan des Tachomcha, les Moudérés des Ahel Mohammd-Salem, descendants des Ansar qui protégèrent le Prophète aux moments difficiles de sa fuite à Yatribe. Ils mènent la vie pastorale et des centaines d'élèves nomadisent avec eux à travers les régions de l'Ouest.

Une tente, c'est-à-dire une famille, a une trentaine de pensionnaires qu'elle entretient complètement tant que les pâturages sont verts et le lait abondant ; pendant la période sèche de juin-juillet, les élèves retournent dans leurs propres campements jusqu'à ce que leurs maîtres les rappellent après les pluies d'hivernage. Les tribus enseignantes Tachomcha vivent de leurs troupeaux, des aumônes *Sadaqat*, des vivres apportés par les pensionnaires fortunés. Mais, riches ou pauvres, ces étudiants sont instruits et traités de la même façon.

On m'a affirmé que certaines tentes de Moudérés possèdent dix charges de chameaux de livres d'étude.

Les fillettes sont éduquées avec les garçons jusqu'à leur dixième année ; ensuite, les classes se font séparément. Les fem-

mes de Tachomcha sont très instruites et capables de remplacer les professeurs lorsque leurs obligations pastorales les forcent à s'absenter. C'est auprès d'elles que s'instruit la vieille Joueria-Mînt-Bah, des Smacid, qui dirige depuis vingt-cinq ans, la principale école coranique d'Aatlar, pour garçons et filles.

Les diverses branches des lettres et des sciences ne sont pas enseignées simultanément comme chez nous. L'étude du Coran dure quatre ou cinq ans ; l'année suivante est consacrée aux « Maximes » ou *Tchid* ; puis viennent les deux années de grammaire et d'arabe. L'élève aborde ensuite les sciences, toujours année par année : géographie, histoire, mathématiques, algèbre, etc. Un examen et un diplôme consacrent les études que les élèves sont libres d'interrompre à la fin de chaque année. Beaucoup s'arrêtent avant la série des sciences. Parmi ceux qui vont jusqu'au bout du programme les meilleurs sont autorisés à soutenir une thèse devant un jury de savants et de cadis.

De cette « université » nomade proviennent beaucoup de *tلاميذ* qui poursuivent des études spécialisées (généralement la théologie et le droit) dans les grandes *Zaouya* dont nous avons parlé, quelques professeurs exerçant dans les écoles de ville ou de brousse et la plupart des précepteurs privés que des notables font venir chez eux où ils sont largement rétribués, entretenus et entourés d'égards.

C'est encore un ancien élève des Tachomcha, le savant Mohammed-Lomîn-ould-Ahmed-Béchir, daghлад de Chingueti qui dirige à Atar ce que nous appellerions un « cercle d'études » réunissant des hommes déjà érudits pour se perfectionner en théologie, lettres et jurisprudence.

On conçoit aisément la valeur éducative et morale de cet enseignement dans ses manifestations les plus humbles comme dans ses formes supérieures, qui laisse l'étudiant au contact de la nature, des nécessités vitales du désert, et préserve chez lui les qualités irremplaçables du nomade.

Parallèlement, les écoles françaises se multiplient près des centres administratifs et trouvent un succès grandissant auprès des Maures conscients des avantages matériels que l'instruction européenne peut leur apporter. Des écoles préparatoires et primaires mènent au Certificat d'Études ; le Cours normal de Boutilimit conduit aux Brevets élémentaire et du 1er cycle. Des instituteurs français dirigent ces écoles avec dévouement.

L'écueil de cet enseignement est d'amener automatiquement les jeunes Maures, hors de leur milieu, vers la sédentarisation et le fonctionnarisme. Au sortir de l'école, ils n'ont encore, pour

le moment, d'autre ambition que d'être interprètes, commis d'administration, employés, etc. Les avantages matériels ne compensent pas ce qui est sacrifié sur le plan moral. Mais le Maure est intelligent, d'esprit vif et ouvert, doué d'un goût inné pour toutes les choses intellectuelles. Peu à peu, des perspectives plus larges s'ouvriront devant lui. Déjà, quelques jeunes gens vont au lycée de St. Louis et de Dakar où ils remportent souvent de brillants succès.

Un des bibliothécaires de l'Institut français d'Afrique noire à Dakar, Mokhtar-ould-Ahmeidoun, érudit et poète, a reçu récemment le Prix de la poésie de la Ligue Arabe. Venu du Caire par avion, le délégué du Jury fut fort surpris de voir ce lauréat, fidèle à ses coutumes, vêtu de turban et de la longue robe biblique du pasteur saharien.

L'instruction française éveille naturellement chez le jeune Maure le désir de la compléter par l'étude plus approfondie de la Mauritanie. Rentré chez lui il se trouve plus ignorant de tout ce qui concerne son propre pays, matériellement et spirituellement, que ses camarades des écoles Tachomcha, par exemple, et il en est gêné. D'autre part, il a découvert une littérature étrangère qu'il aimerait pratiquer davantage, ne fut-ce que pour entretenir et parfaire ses connaissances de français et autres langues. Des bibliothèques enfantines et supérieures munies d'ouvrages sérieux, documentaires, d'œuvres classiques, d'éditions arabes modernes, seraient extrêmement utiles.

Il est non moins souhaitable que la culture européenne s'allie harmonieusement avec la vieille culture islamique saharienne. Car il est juste et bon que les hommes, afin de ne pas devenir des déracinés, connaissent leur propre langue, leur propre littérature, leurs traditions, l'histoire de leur peuple, la géographie de leur pays, et qu'ils conservent jalousement, fièrement, les qualités originales de leur race.

L'originalité du *Trab-el-Beïdan*, du peuple maure, c'est d'avoir gardé, en dépit des exodes, des invasions, de la vie errante, de la pauvreté, de l'isolement à l'extrémité occidentale du Sahara, un souvenir si pur des traditions apportées de l'Orient, et un attachement si profond à son patrimoine spirituel. (1)

(1) Cet article nous a été gracieusement transmis par l'UNESCO.

DIX DOIGTS ET UN CERVEAU

par Maurice **BEDEL**

Vous qui, mille fois en un jour, faites usage des dix doigts de vos mains, vous qui nouez et dénouez les lacets de vos souliers, qui saisissez le manche d'un couteau pour trancher les aliments de votre nourriture, qui prenez et déprenez à tout instant un outil, un livre, un stylo, un objet d'usage courant, songez-vous jamais au miracle permanent de la main humaine ? C'est par elle, par l'articulation de ses phalanges, par les osselets de son poignet, que l'homme a conquis l'empire de la terre, c'est par elle qu'avant même d'user d'un langage verbal l'homme a manifesté les premiers signes de son intelligence.

L'on aimerait que chaque être humain, par reconnaissance au génie des ancêtres, possédât chez lui, en bonne place, un de ces silex de la préhistoire où sont marqués à jamais les signes de l'habileté manuelle. Il le considérerait de temps à autre, il verrait, d'un caillou fruste, naître la première hache et par elle le travail du bois, de l'os, de l'ivoire. Il pourrait méditer utilement sur tout ce que cette pierre enseigne d'ingéniosité et de ténacité ; il y pourrait, chaque matin, puiser courage et endurance.

Nous connaissons ces champs de France où le pied du promeneur bute contre de lourdes pierres jaunes, de forme allongée ; ce sont des terrains que rien ne distingue des autres sinon que leur sol est assez pauvre et très caillouteux. Le laboureur maudit ces pierres qui blessent le soc de sa charrue, qui ébrèchent la lame de sa houe. Si on les ramasse et qu'on les tient en main, si on en interroge les angles et les contours, on s'aperçoit qu'elles portent des encoches régulières, qu'elles ont été travaillées par un être doué d'intelligence : on a sous les yeux ces blocs silicieux d'où sont sortis, il y a quarante ou cinquante mille ans, les pointes de flèches, les grattoirs, les lames coupantes, qui furent les premières armes, les premiers outils des ancêtres.

Merveille de l'ingéniosité ! Une lourde main velue, aux ongles cornés, aux phalanges massives, a arraché de cette matière inerte de fins éclats qui ont donné des armes de chasse d'un dessin ravissant et d'un profil mortel. Et d'ère en ère, d'âge en

âge, tout le long des siècles, à travers les périodes glaciaires et dans les temps où la faune des pays chauds abondait dans les vallées et les monts de la France, la main de l'homme s'est affinée et, guidée par un cerveau de plus en plus souple, elle est devenue celle qui forgea le premier fer de lance, qui tourna la première amphore, qui tailla en forme de tunique la première peau de bête. C'est à elle que nous devons la lame qui coupe, la pointe qui perce, la masse qui frappe ; c'est d'elle que vient la flamme par le frottement du bois ou par le choc des pierres ; c'est elle qui nous a donné la vannerie et le tissage ; de la fibre de bois et de son écorce elle a fait la nasse et le panier, la hotte, le tamis, la natte pour le sommeil ; de la fibre des plantes elle a obtenu des fils, et de ces fils elle a fait des liens, des filets, des tissus.

Tout ce qui est tombé sous ses doigts, elle l'a rendu utile à l'homme.

Il faut songer au travail de collaboration qui s'opéra entre le cerveau pensant et la main agissante dans les temps où, pour la première fois, une flèche s'élança d'un boyau tendu entre les deux extrémités d'un bois courbé et s'en alla frapper une proie volante ou bondissante. Il faut se figurer l'opération mentale qui aboutit à l'usage de la roue en partant du tronc d'arbre qui roule, puis de la rondelle de tronc sur laquelle on roule. Il faut porter notre regard vers ces lointaines images perdues dans la nuit des temps où l'on aperçoit des doigts encore inhabiles formant une boucle, combinant un nœud, appliqués à joindre les deux bouts d'une corde pour obtenir une corde plus longue. On ne saurait se lasser d'évoquer le spectacle de ces pauvres êtres démunis, tâtonnants, sans tradition, partant de rien, et qui découvraient l'art de tanner la peau des animaux après l'avoir grattée au moyen d'un racloir de pierre. Et qui dira la somme de patience et d'audace qui aboutit à l'esquif creusé dans un tronc d'arbre et qui porta l'homme sur des flots jusqu'alors ennemis des longues courses ?

Mais je ne m'attarderai pas à ces mains d'invention. Je voudrais célébrer la main de ceux qui vinrent après l'ancêtre et qui ciselèrent, sculptèrent, gravèrent et dessinèrent, cette main d'application et de précision, guidée par l'ardent génie qui poussait l'homme vers la beauté créatrice et la pensée divinatrice.

Après les gravures et peintures totémiques des cavernes, on vit les artistes de la tribu s'appliquer à figurer la femme en ses courbes de grâce, l'homme dans les mouvements de la chasse et les actes de la guerre et les dieux dans leur polymorphisme. Et ce furent les merveilles assyriennes de Khorsabad, les taureaux ailés à face humaine, le lion de bronze du palais d'Assur-

banipal ; ce furent, dans la vallée du Nil, les chefs-d'œuvre de l'époque memphite, le *Cheik-el-Beled* qui marche à travers l'histoire, son bâton à la main, le *Scribe accroupi* dont on dirait qu'il est là, vivant, traçant ses hiéroglyphes pour nous enseigner. De toutes parts, sur tout le contour de la terre, surgissaient ceux qu'on appela plus tard les artistes : artistes, oui arrangeurs de traits, de formes et de couleurs ; ouvriers de la matière, modelleurs d'argile, tailleurs de marbre ; ouvriers œuvrant de leurs mains admirables, soumettant au bon plaisir de leurs doigts l'or et le bronze, tirant du dur métal les formes les plus fugitives de l'oiseau dans son vol, de la fleur dans son épanouissement et les y fixant à jamais. Mains de Praxitèle modelant l'Hermès qui, depuis vingt-trois siècles, enchante le regard des hommes ! Mains des bâtisseurs de temples qui élevèrent le Parthénon, qui érigèrent les colonnes d'Agrigente et de Ségeste ! Mains des maçons sublimes qui disposèrent les gradins d'Epidaure et de Delphes ! Mains des fresquistes d'Herculanum et de Pompéï ! Toutes mains faiseuses de grâce et de d'harmonie.

Et si je ne me retenais de courir sur les fils du temps, que n'irais-je pas découvrir aux façades de nos cathédrales, sous les voûtes de Chartres, de Reims et d'Amiens ! Partout, en tous ces lieux de spiritualité, c'est la main qui a créé, c'est la main qui a bâti, c'est la main qui a immortalisé.

Pourtant, qu'est-ce que ces dix doigts, sinon un jeu d'osselets liés les uns aux autres par de fins ligaments ? Et c'est de ces petits os et de ces cordes étroites que vient notre civilisation : ils ont tressé, ils ont taillé, ils ont poli, ils ont tissé, ils ont forgé. Et ils ont écrit.

Aujourd'hui voyez-les, agiles, sur le clavier de la machine à écrire ou bien courant sur les touches de la linotype, plus légers, plus dansants que jamais ; suivez-les sur la piste d'ivoire du piano, sur les clefs de la flûte et du hautbois. Tantôt faiseurs de textes, tantôt faiseurs de musique, ils sont aptes à transmettre les messages de l'esprit les plus subtils, souvent les plus insaisissables.

Mais il faudrait chanter surtout la main de l'ouvrier, celle qui tourne et ajuste, celle qui soude, celle qui donne le galbe et qui polit, celle qui monte et qui fabrique. Que de mains actives à nous construire la pratique de notre vie ! Mains du menuisier et du serrurier, mains du maçon et du charpentier, mains du forgeron... Et vous, mains du cultivateur !

Que de mains, oui, que de mains infatigables à nous donner bien-être et commodité, agrément et beauté !

Je vous salue, mains de l'homme, qui avez fait de nous les émules des Dieux.

LOUIS JOUVET, TAMISE ET MOI

par Antoine BERVIN

La mort de Louis Jovet enlevé soudainement au théâtre français, remet douloureusement en mémoire toutes les pièces auxquelles l'illustre acteur donna de la grandeur et de l'originalité, souleva de l'enthousiasme et de l'admiration. On se souvient encore notamment de *Topaze*, pièce qui a été traduite et jouée dans tous les pays du monde, à l'exception, paraît-il, de la Chine, de la Turquie et de la République d'Haïti. Cette grande comédie de mœurs, essentiellement satirique, roulant sur l'argent et qui met à mal les politiciens eut une vogue considérable sur presque toutes les scènes du monde. J'ai eu la joie de la voir interpréter en 1928, au Théâtre des Variétés avec Jeanne Provost, André Lefaur, dans le rôle de Topaze, Pierre Larquey dans le rôle de Tamise et Pauley dans celui de Castel-Bénac. A l'époque, tous les milieux se passionnèrent ardemment pour cette comédie de M. Marcel Pagnol.

Porté à l'écran avec une autre distribution, *Topaze*, fut interprété, cette fois, par Louis Jovet avec son admirable talent et connut un succès considérable en Haïti. Au point qu'à tous les carrefours c'est à qui vous sortait, avec son humour propre, tel passage de la fameuse pièce, tombé des lèvres de Topaze, pion miteux devenu brasseur d'affaires, de ses acolytes : Tamise, prototype de la naïveté suprême, Muche, directeur de la pension, personnage « véreux » camouflé derrière une maison d'éducation, Castel-Bénac, conseiller municipal prompt à toutes les prévarications, fléau, au dire même de Roger de Berville, de tous les régimes démocratiques.

J'ai aimé Louis Jovet tout comme j'aurais aimé Molière si j'avais eu l'honneur d'appartenir à son époque.

En 1943, je me trouvais à la Havane, où j'appris l'arrivée de la troupe et de son directeur. Curieux d'approcher celui-ci, je me rendis au Sévilla-Biltmore où logeaient les comédiens français. Je les trouve au bar dégustant des diaquiri et des punchs des tropiques. Du premier coup d'œil, je situe Louis Jovet dans le groupe. Je m'accoude au comptoir et nous nous regardons

quelques secondes. Je persiste à le dévisager, et lui d'en faire autant. Soudain me vient à l'esprit une réplique de la célèbre pièce qui rendit Jovet vraiment populaire, je l'aborde en ces termes : « Tamise, les hommes sont mauvais ! » Avec la gravité du metteur en scène, il corrigea : « Non, monsieur, vous faites erreur — Tamise, les hommes ne sont pas bons ». Sur cette rectification, nous nous serrâmes cordialement la main. Là-dessus, Wanda s'enquit discrètement auprès de Jovet si je faisais du théâtre. Clarifiant moi-même la situation, je répondis : — « Ce que je fais, madame, est peut-être la sœur jumelle de la comédie, tout en offrant moins de gloire, plus d'ennuis, et certainement moins de revenus. Croyez que je suis désolé de ne pas être des vôtres, car, jouant la franche comédie, vous ne trompez du moins personne ».

Je quittai les lieux sans révéler mon identité. Coïncidence merveilleuse, quelques jours plus tard, arrivait à la Havane le Président Elie Lescot, grand admirateur de Jovet et de son théâtre. Le chef d'Etat me demanda d'inviter le grand acteur et quelques-uns de ses camarades à une réception que je devais organiser à l'occasion de la visite présidentielle à l'Hôtel Nacional. Deux mille invités défilèrent devant M. E. Lescot. Quand Louis Jovet arriva pour présenter à son tour ses respects au Président, il me reconnut alors que je faisais l'introduit. Il ouvrit de grands yeux. — Monsieur le Président, voici M. Louis Jovet et ses collaborateurs. Avec une grâce infinie, M. E. Lescot invita Louis Jovet à venir à Port-au-Prince avec sa compagnie et lui demanda de s'entendre avec moi pour les détails.

Au cours de la réception, Jovet me joignit en quête de plus amples informations. — « Si je ne m'abuse, vous êtes bien M. Tamise », me dit-il. — « Non, monsieur, lui répondis-je, imitant de mon mieux sa diction, vous faites erreur, M. Topaze ; à chacun son tour ; je suis simplement le ministre d'Haïti. En attendant que notre Président vous fasse applaudir par un parterre de jolies femmes, allons boire à l'amitié franco-haïtienne.

Louis Jovet aimait beaucoup le soleil. Entre le rhum d'Haïti et le champagne, cette merveilleuse invention de Dom Pérignon, il opta malicieusement en faveur du Barbancourt cinq étoiles qu'il proclama un nectar divin ; « du soleil coulé en bouteille ».

Poèmes

GERARD DAUMEC (Haïti) *

OU SONT CES NUITS

Où sont ces nuits
Où nos mornes en feu
résonnaient
du son lugubre des lambis
Où sont ces nuits
Où nos mornes en flammes
comme d'énormes lanternes
éclairaient la route de la liberté.
Nuits tragiques,
Vous retentissez encore des jurons de nos pères
des cris de ralliement
de l'appel allègre du canon
Vous qui avez abrité
dans vos flancs nourriciers
la révolte des marrons
leurs rages
leur douleur
leurs serments,
Nuits pathétiques, vous hantez mon sommeil.

SAINT-VICTOR LAURENT (Haïti)

SEMPER FIDELIS (extraits)

Ainsi, chère enfant, ne résonne
Plus en toi le cri de mon cœur...
Hélas ! l'heure qui sonne
Ne m'apporte point le bonheur
De nous retrouver à la place
Que tu sais. — Quand tombe le soir,
Est-ce une ombre qui se prélassé
Et fuit, ou bien toi qu'il me semble voir,
Souriante et ravie,
Avec ton regard
Qui fait aimer la vie ?

(*) Les auteurs haïtiens et français doivent adresser à l'Institut français les poèmes qu'ils aimeraient voir publier à cette place.

LYDIA LAINE (France)

LE PUPILLE

C'est un petit de l'Assistance
Il sent le chocolat Meunier
La laine rude,
Le cuir bon marché,
Et le four du boulanger,
— Le four brûlant tant admiré
En jouant à lèche-carreau
Jusqu'à s'en glacer le museau
Et l'école,
Tiède comme une étable,
Avec les coups de poings des drôles,
Les jeux, les fables.
Le petit de l'Assistance
A bien de la chance.

FIEVRE

Viens avec moi au pays de la fièvre
D'un pied qui danse.
Il y a là-bas
Des arbres malades
Des mots couleur de grenades
Et de la peur
En petits pots.
Il y a des choses qui étreignent,
Des yeux qui volent, des enfants
Sans visages,
Des livres d'images,
Enigmatiques
Dont les pages
Se gonflent comme des coussins pneumatiques.
Il y a la fièvre
Aux pieds de chèvre,
La grande vagabonde.

L'HEURE DU FACTEUR

C'est l'heure du facteur.
Le lait bout et l'enfant pleure.

Tout doux, tout doux.
Le café chantonne un peu.
Un vélo grince dans la rue.
Le lait bout sur le feu.
L'enfant toussotte... Il pleut.
Tout doux, tout doux.
Un journal tout simplement !
Le lait blanc, le café noir.
Mon enfant. Mon chagrin.
Tout doux, tout doux !

ANTONIO LEBON (Haïti)

SOUS LES GOUTTIÈRES DE LA NUIT

Sonnets III et V

III

Accoudons-nous ensemble au balcon du silence,
C'est pour faire le guet au ciel où rien ne bruit
Il recommence un jour par delà cette nuit,
Allons le retrouver, passons l'espace immense.

Coin d'ombre trop restreint de mon intelligence,
Morne éther qui n'en est qu'un piètre produit,
Je vous laisse. Voici que je suis introduit
Dans le champ plus profond de la subconscience.

Quel instinct m'a poussé vers ce monde éternel
Que l'infini remplit ? N'en est-il pas réel ?...
Mais butin n'est moqueur qui retombe à l'abîme !

Et l'inconnu me fuit. Oh ! ces liens, tous ces cris ;
Il ne part à jamais ! J'attendrai l'heure intime
De percer le mystère où nous sommes donc pris.

V

Non, ce flambeau d'amour aux portes de la vie
Ne peut pas effacer le spectre de la mort,
Et le chant qui nous vient de son divin accord
Il ne peut nous ouvrir ce monde d'harmonie.

*Du fond de notre enfer à la berge infinie,
Laisant gloire et plaisir, timbres du même cor,
Sous le dais flamboyant de mille franges d'or,
Pourras-tu t'envoler ma pauvre âme attendrie ?*

*Pourras-tu t'envoler vers ces lieux du vainqueur
Et bien voir du débat le vieil instigateur ?...
Que nous épuiserions la fameuse querelle !...*

*L'amour en son pays ! ou ne voir que l'abîme !
Et quand naît le penchant, d'où jaillit l'étincelle,
Voir enfin le grand monstre auprès de sa victime !*

Silhouette

LOUIS JOUVET

par Jean-Jacques BERNARD

Nous venions d'apprendre que Louis Jovet avait été appelé à superviser les centres dramatiques régionaux, cette belle œuvre de décentralisation poursuivie par la Direction des Spectacles, et nous étions heureux d'applaudir à un tel choix.

Deux jours après nous apprenions qu'au théâtre, en plein travail, Louis Jovet avait été frappé d'une crise cardiaque. Dans son bureau, pendant plus de quarante-huit heures, les médecins lui prodiguèrent leurs soins. Vainement ! Il est mort à la tâche.

On sait combien riche fut sa carrière que jalonnent trois étapes : le Vieux-Colombier, la Comédie des Champs-Élysées, l'Athénée.

Il fut le disciple et l'ami de Copeau aux heures glorieuses du Vieux-Colombier. Que de rôles, grâce à lui, sont toujours vivants dans nos cœurs ! Ils le comprendront, tous ceux qui savent de quels espoirs était gonflée la voile de Jacques Copeau.

On a dit de Jovet qu'il avait créé dans son théâtre un esprit de compagnonnage. Il n'y a peut-être pas de meilleur éloge pour un chef de troupe. Il serait pourtant injuste de n'en pas reporter le premier mérite sur un maître qu'il a su continuer : les comédiens du Vieux-Colombier furent vraiment des compagnons au sens le plus beau du terme. Non seulement les artistes de l'équipe savaient se plier à la discipline de jouer alternativement les grands et les petits rôles, mais chacun prenait sa part des besoins matérielles ; ils étaient électriciens, menuisiers, couturiers. C'est grâce à cela que j'eus en 1919 mon premier contact personnel avec Louis Jovet. Les amis du Vieux-Colombier étaient cordialement invités par Copeau à confier leurs travaux à ses ateliers : c'était une façon indirecte d'aider l'équipe. Louis Jovet dirigeait l'atelier d'électricité. Nous venions de déménager. Je lui confiai notre installation. C'est ainsi que j'eus le plaisir

de faire sa connaissance ; j'abordais le comédien, que j'admirais déjà, par le biais du compagnon.

Je l'admirais déjà ; je l'avais vu jouer aux côtés de Copeau plusieurs rôles où il avait attiré l'attention. Des intonations de ce temps chantent encore dans nos mémoires. Pas plus que nous n'avons oublié la voix de Charles Dullin dans *Smerdiakof des Frères Karamazov*, aucun de ceux qui l'ont entendue ne saurait oublier celle de Louis Jouvet, dans *La folle journée*, ce petit chef-d'œuvre d'Emile Mazaud, qui garde une place de choix dans nos souvenirs.

Cette époque héroïque devait prendre fin par la retraite inopinée de Copeau en 1923. Mais à quels surgeons éclatants l'arbre ne devait-il pas donner naissance ! L'atelier de Charles Dullin, le théâtre de Louis Jouvet.

Ce fut à la Comédie des Champs-Élysées que se produisit l'événement le plus important de la carrière de Jouvet : la rencontre avec Giraudoux.

Le plus important, et peut-être le plus imprévu. Jouvet n'a pas caché qu'il avait joué *Siegfried* avec quelque appréhension. Au fond ce qu'apportait Giraudoux au théâtre avait quelque chose de paradoxal : un son nouveau, certes, mais en même temps une réintroduction subtile dans l'art dramatique de cette « littérature » dont les hommes de la génération de Jouvet s'appliquaient précisément à libérer les planches. On a dit d'eux que leur souci commun fut de rethéâtraliser le théâtre. C'est toujours en vérité la grande affaire. La « littérature » — j'emploie évidemment le mot ici non dans son sens élevé, mais dans un certain sens péjoratif — est toujours le péché mignon dans lequel le théâtre retombe périodiquement. Chaque fois qu'une génération dramatique a retrouvé le ton de la vérité, le théâtre, par une pente insensible, tend à glisser à nouveau dans l'artifice. Et souvent par les voies les plus imprévisibles. Ici par une voie prestigieuse. Giraudoux fut un enchanteur : il l'était romancier ; il le resta dramaturge quand il écrivit *Amphitryon 38*, *La Guerre de Troie n'aura pas lieu*, perles du théâtre contemporain. Mais un enchanteur inimitable. Inimitable comme La Fontaine, Marivaux, Musset, qui n'eurent pas et ne pouvaient avoir d'héritiers viables. De tels hommes sont d'ailleurs inimitables même par eux-mêmes. Nous le savions pour Marivaux. Nous le vîmes bien pour Giraudoux. Quelle distance d'*Amphitryon 38*, chargé de vibrations humaines, à *Ondine*, qui n'est plus guère que de l'artifice. Il fallait pour s'en rendre compte un peu de recul : *Ondine*, reprise par une comédienne du plus rare talent, mais qui n'avait

pas l'immatérialité de Madeleine Ozeray, nous fut un désenchantement.

Et pourtant, rarement, pièce fut montée avec un talent plus subtil. Jovet réussit là ce que Gaston Baty me disait un jour que le metteur en scène devait savoir faire quelquefois : retrouver, derrière la pièce écrite, la pièce que l'auteur avait voulu écrire.

Mais Jovet n'eut pas toujours à faire cet effort. Plusieurs de ses créations furent un accord parfait entre l'auteur et le metteur en scène : deux ou trois pièces de Giraudoux, et *Tessa*, adaptée par le même Giraudoux, et *Jean de la lune* de Marcel Achard, et *Knock* de Jules Romains, dont le succès fut inépuisable et que Jovet venait, il y a quelques mois, d'incarner à l'écran — si l'on peut employer ce terme pour un art désincarné...

Quand nous revîmes *Knock*, après la guerre, Jovet, qui l'avait tellement joué, nous parut avoir fait un tel effort vers le comique pur qu'il avait en quelque sorte « ratissé » le rôle de tout effet extérieur : ce n'était plus, essentiellement, que du comique de situation, du très grand art, et parfois, par cette volonté précisément d'épuration, quasi-inhumain. Jovet était un homme qui cherchait, qui chercha le mieux toute sa vie, se trompant parfois — c'est inévitable — mais ne s'arrêtant pas de chercher.

Je crois qu'en définitive sa rencontre extraordinaire fut celle de Molière. Nous l'avions déjà vu, aux côtés de Copeau, jouer notamment Philinte, du *Misanthrope*. Mais peut-être le tournant le plus impressionnant de sa carrière fut-il le rôle d'Arnolphe ? Tout le monde a vu *l'Ecole des femmes*, et il n'est pas besoin de commenter l'ingéniosité exquise avec laquelle il avait monté la pièce. Cela reste peut-être pour moi — malgré *Amphitryon 38* et malgré *Knock* — sa plus parfaite réussite.

Il songeait à jouer *l'Avare*, et notre regret restera grand qu'il n'ait pas eu le temps de réaliser un tel projet. Comme il eût été passionnant de le confronter avec *l'Avare* de Charles Dullin !

Mais il nous avait donné *Don Juan*, qui fut discuté et qui, à mon sens, fut une grande réussite, et *Tartuffe*, qui fut également discuté et qui, à mon sens, fut une erreur. Une erreur, certes, pleine de notations précieuses. Même quand ils se trompent, les grands artistes apportent quelque chose. Mais quand on bouscule les traditions, ce qui est souvent nécessaire pour conserver aux chefs-d'œuvre leur jeunesse, il est essentiel de ne pas se tromper. Les innovations de *Tartuffe*, d'une façon générale, ont paru passer à côté.

En revanche, *Don Juan*, quel apport éclatant et qui débordait

les frontières du théâtre ! En dépit de quelques détails contestables, surtout un dernier tableau surajouté qui parut inutile. Mais quelle figure de Don Juan débarrassée de tout ce que l'esprit partisan y avait accumulé, un Don Juan qui, loin, comme on l'a dit, de faire l'apologie des libertins, les condamnait avec virulence ! A-t-on jamais dit que *l'Avare* fut une apologie de l'avarice ? En vérité, *Don Juan*, c'est le drame de l'orgueil humain. En projetant sur le personnage des lumières qu'il n'eut qu'à puiser dans le texte de Molière, Jovet revisait un procès institué par les libertins du XVII^e siècle. Il nous restituait un Don Juan spiritualisé auquel une conscience catholique pouvait ne rien renier. Il va de soi que je parle ici non du personnage, mais de la pièce et de ses intentions profondes. Condamnation, en somme, de l'athéisme, comme Harpagon l'était de l'avarice. Significatif fut sur ce point l'accueil fait au spectacle par les milieux catholiques les mieux éclairés. Mais l'expérience prend une signification plus profonde encore, si l'on sait qu'elle correspondait chez Louis Jovet à une évolution spirituelle que personne n'ignore plus.

C'est ainsi que le redressement de ce que l'on peut appeler le malentendu de Don Juan prend sa place dans l'histoire mouvementée des rapports de l'Église et du Théâtre en France. En 1673, Molière dut être enterré de nuit. En 1922 un service de Requiem était célébré pour la première fois pour le repos de son âme. En 1925, le pape Pie XI annulait les anathèmes de Bossuet contre le théâtre. Le *Don Juan* de Jovet s'inscrivait dans cette perspective historique.

Je m'en voudrais de ne pas dire ce que fut Louis Jovet devant l'occupation étrangère. Je le vis, au cours de l'été 1940, dans son bureau de l'Athénée. Il était préoccupé. « On me demande de rouvrir l'Athénée, disait-il, mais je ne peux pas... » Il me regardait avec une expression grave... « Je ne pourrais pas jouer devant eux ». D'autres furent moins difficiles, ou se donnèrent de bonnes raisons, certaines valables, pour ne pas laisser leur théâtre fermé. Je ne les juge pas ici... Mais je n'oublie pas ce regard de Jovet. On sait qu'il devait quitter Paris, et, pendant toute la guerre, faire rayonner le répertoire français dans les pays de l'Amérique du Sud. Je le revis depuis, et j'eus maintes occasions de lui dire mon admiration. Mais l'image de lui que je conserve aujourd'hui et que je conserverai toujours, c'est ce regard grave dans ce bureau de l'Athénée où, onze ans plus tard, il devait mourir. Il me semble que, ce jour-là, Louis Jovet, qui nous avait prouvé son intelligence en jouant *Amphitryon* et *Knock*, sa sensibilité en jouant *Arnolphe*, me montra qu'il possédait également cette vertu qui dépasse les deux autres : le caractère.

COURRIER DE FRANCE

L'ECOLE FRANCAISE D'EXTREME-ORIENT ET SON ŒUVRE

par Robert LAULAN

Des quatre grands instituts de recherches français à l'étranger, sur lesquels l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres exerce son contrôle scientifique, deux sont bien connus : l'Ecole française d'Athènes, doyenne de ces instituts, et l'Ecole française de Rome, qui toutes deux peuplent de leurs anciens membres les chaires d'universités, les musées, les archives, les bibliothèques et les académies.

L'Ecole française archéologique de Jérusalem et l'Ecole française d'Extrême-Orient, pour jouir d'un prestige plus discret, n'en accomplissent pas moins une œuvre très considérable qui mérite d'être mieux connue.

Il a été question récemment de la première à propos de la découverte sensationnelle de manuscrits hébreux dans une grotte du désert de Juda. C'est de la seconde que nous nous proposons de parler ici, ce qui ne saurait être tenu, pensons-nous, pour une préoccupation inactuelle, l'attention mondiale étant concentrée sur l'Indochine et l'institution en question célébrant cette année le cinquantième anniversaire de sa fondation.

L'idée première de la création d'une mission permanente française en Indochine, a été revendiquée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dont certains membres déploraient la disparition presque complète des études historiques concernant cette région du monde. Ils voulaient contribuer par leurs travaux à la connaissance du pays, grouper les travailleurs locaux, les aider de leurs conseils.

Ce plan très limité, devait faire place bientôt à un dessein plus vaste : création de laboratoires, d'observatoires, de services destinés au développement de la colonie, et aboutir à la fondation d'un établissement de hautes études philologiques dans l'intérêt de l'orientalisme français.

On obéissait ainsi à un motif d'ordre pratique, posséder sur les populations dominées ou avoisinantes des notions exactes, procurées par un grand établissement scientifique, et l'on servait un idéal ; la France, comptable des souvenirs dont elle avait la garde, prenait les mesures convenables pour les conserver et les faire connaître.

Pour réaliser ce programme, elle se trouvait dans une position particulièrement favorable, si l'on admet que, « pour connaître, comprendre et faire

revivre le passé, il faut avoir, si peu que ce soit, connu le présent qui en vient, et qui seul peut rendre, par réflexion ou par écho, la couleur ou la voix de ce passé qu'il continue ».

Paul Bert fut le premier à se préoccuper d'une organisation méthodique d'institutions scientifiques dans la colonie qu'il gouvernait, mais c'est son successeur Paul Doumer qui prit les décisions nécessaires et qui créa, par arrêté du 15 décembre 1898, la mission permanente française qui allait devenir peu après l'Ecole française d'Extrême-Orient.

Il dotait ainsi le gouvernement général d'une institution de recherches méthodiques et impartiales sur un pays aux multiples races, différentes de langues, de mœurs, de traditions, dont l'organisation variait du non civilisé le plus attardé aux héritiers d'une ancienne et fine culture.

Car deux civilisations très différentes se juxtaposent en Indochine : la chinoise, qui s'étend sur le Tonkin, l'Annam et la Cochinchine, l'indienne qui intéresse le Laos et le Cambodge, se superposent à des civilisations primitives disparates.

Le projet du gouverneur général de l'Indochine fut soumis à trois savants, membres de l'Académie des Inscriptions, Barth, Bréal et Sémart, et le patronage de l'Académie fut demandé et obtenu pour le nouvel institut.

Barth estimait que la première tâche était de créer la philologie khmère qui n'existait pas et que, dans ces conditions, le professeur devait se doubler d'un explorateur.

C'est dans cet esprit qu'il proposa de confier la direction de ce qui n'était encore qu'une mission permanente à Louis Finot, savant de robuste santé, ancien élève de l'Ecole des Chartes et de l'Ecole des Hautes Etudes, où il avait été l'élève du grand indianiste Sylvain Lévi, et où il enseignait le sanscrit.

Sur les buts de l'établissement dont il prenait la direction, Louis Finot s'exprimait ainsi : « L'Ecole française d'Extrême-Orient est, avant tout, une institution de recherches scientifiques. Le domaine est vaste. Il ne se borne pas à l'Indochine, il embrasse tout l'Extrême-Orient en y comprenant l'Inde... L'Indochine ne s'explique pas par elle-même : elle est un confluent de races et de civilisations qu'on ne saurait comprendre sans remonter à leurs sources. On ne peut étudier le Laos sans le Siam et la Birmanie ; le Cambodge, sans l'Inde ; les Chams (on prononce Thians) sans la Malaisie. L'Extrême-Orient est un tout qui constitue le champ de travail de notre école, mais celle-ci est aussi un établissement scientifique chargé de la conservation des antiquités. Il faut avoir visité les monuments de l'Indochine pour bien comprendre à quel point ce service était urgent... »

Tel était, il y a exactement un demi-siècle, le programme que s'assignait l'Ecole française d'Extrême-Orient. Ce programme, grâce à une heureuse continuité dans la direction, devait être réalisé et même largement dépassé, au point de faire dire que l'œuvre magnifique de l'Ecole suffisait au prestige de la France dans le Pacifique.

Fondée par arrêté du 15 décembre 1898, et définitivement constituée par décret du 6 février 1900, l'École française d'Extrême-Orient avait donc pour mission de travailler à l'exploration archéologique et philologique de la presqu'île indochinoise, de favoriser par tous les moyens la connaissance de son histoire, de ses monuments, de ses idiomes, de contribuer à l'étude érudite des régions et des civilisations voisines Inde, Chine, Malaisie.

Son premier directeur, Louis Finot, était chargé de présider, et de prendre part lui-même à l'enseignement qui devait comprendre des cours de langues sanscrite et pali et d'archéologie pratique, de former les auditeurs européens et indigènes aux bonnes méthodes de travail, et de les mettre en état de collaborer utilement à l'œuvre archéologique poursuivie.

Il devait, en outre, exercer sa direction et son contrôle sur les travaux des pensionnaires, créer une bibliothèque, un musée, fonder et diriger une publication où trouveraient place, avec les travaux émanant directement de la mission, ceux qu'il pourrait recueillir ou provoquer au-dehors, en guidant au besoin les auteurs de ses conseils et de son expérience.

Louis Finot commença ses fonctions par une visite générale de l'Indochine accompagné de deux spécialistes : un ethnographe et un philologue. Puis il passa deux mois à Java pour y étudier le fonctionnement de la Société des Arts et des Sciences de Batavia, avec laquelle il noua d'excellentes relations.

Après ces voyages d'explorations générales, il fit choix du Cambodge pour y commencer ses travaux, parce que le peuple Khmer a joué dans l'histoire de la péninsule un rôle prépondérant. Au cours d'un séjour de trois mois, une collection importante de manuscrits Khmers fut réunie, provenant de monastères et de bibliothèques particulières et copie fut prise, dans la bibliothèque royale, de manuscrits originaux de la chronique royale et de recueils de lois. Un lexique de la langue chame (on prononce thame) fut établi, et on procéda au relevé des monuments cambodgiens qui furent classés en 1901.

La même année, le Siam autorisait la France à établir une maison d'étude à Angkor, qui était alors sur son territoire et dont on commençait à dégager les monuments des lianes qui les envahissaient. On photographiait et l'on moulait les sculptures des célèbres temples. Partout, à l'ouest comme au sud ou au nord, le directeur multipliait les prises de contact, pour exciter les initiatives, discipliner les vocations et coordonner les efforts.

Dès l'origine, l'École eut l'heureuse fortune de posséder des professeurs hors ligne : Louis Finot pour les études indiennes ; Paul Pelliot, pour les études chinoises, suppléé par Henri Maspero, le fils du grand égyptologue, qui devait mourir en 1945 dans un camp de déportation allemand.

C'est Paul Pelliot, héros du siège des Légations de Pékin en 1900, pendant la guerre des Boxers, qui réunit au profit de l'École un fonds d'ouvrages chinois qui est l'un des plus riches du monde.

Au bout d'une année d'existence le rapport sur l'activité de la fondation nouvelle, adressé à l'Académie des Inscriptions, indiquait des résultats pleins

de promesses : organisation des divers services ; création d'une bibliothèque et d'un musée ; inventaire des monuments ; mesures prises pour leur conservation ; publication et action stimulante pour susciter des travaux locaux.

La grande chance de l'Ecole française d'Extrême-Orient, c'est, à la faveur de diverses circonstances, d'avoir pu conserver son premier directeur de 1900 à 1929, avec de courtes interruptions. Grâce à cette longue direction de Louis Finot, à la continuité des vues et des réalisations qui en résultait, l'Ecole était devenue un institut de recherches archéologiques, historiques, linguistiques, ethnographiques, mais aussi une direction pour la conservation des monuments nationaux, des musées, des manuscrits, des médailles, en un mot, un important service public de l'Indochine.

A son départ, onze cent deux monuments dont sept cent trois au Cambodge, étaient classés. Des musées ou des dépôts avaient été créés à Hanoi, Tourane, Angkor, Pnom-Penh, Luang-Prabang, Vientane, avec des bibliothèques dans ces trois dernières villes pour les manuscrits laotiens et cambodgiens.

La bibliothèque spécialisée de l'Ecole constituait le dépôt le mieux outillé du monde pour l'étude de l'Extrême-Orient, avec ses trente-cinq mille volumes européens, ses dix-neuf mille volumes chinois, ses huit mille volumes annamites, ses deux mille manuscrits, ses dix-huit mille estampages d'inscriptions.

Les publications comprenaient soixante et un gros volumes. Le directeur de l'Ecole était membre du Conseil de perfectionnement de l'enseignement indigène ; du Comité consultatif de l'Instruction publique, et de celui des langues orientales, ainsi que du comité central du Tourisme. Des relations constantes unissaient l'Ecole aux sociétés savantes du Siam, de l'Inde, de l'Indonésie, du Japon et M. Georges Coédès, successeur de Louis Finot, allait pouvoir poursuivre pendant dix ans, une œuvre féconde, qui n'a été ralentie que par la seconde guerre mondiale et ses suites, et qui n'est certainement pas la moins ample de celles accomplies par les quatre instituts français de recherche placés sous le contrôle scientifique de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

L'INSTITUT NATIONAL AGRONOMIQUE

par A. BRION

L'enseignement supérieur des sciences agronomiques est donné, en France, à l'Institut National Agronomique de Paris. Cet établissement, s'il fut créé il y a un peu plus de cent ans, en 1848, n'a pris son essor que depuis 1876. Initialement installé à Versailles, dans les dépendances du célèbre château, dont il occupait deux mille hectares, il fut supprimé par les autorités du Second-Empire, qui ne voyaient pas son utilité, et il faut attendre l'avènement de la Troisième République pour le voir organisé, à Paris, cette fois, dans des locaux assez exigus du Quartier Latin ; ils se sont d'ailleurs étendus considérablement depuis.

Les étudiants n'y sont admis qu'après un concours, très difficile, demandant un an ou deux d'une préparation spéciale après le baccalauréat. Bien que ce dernier diplôme ne soit pas exigé, les connaissances requises sont telles que, pratiquement, tous les candidats sont bacheliers. Le concours comporte des épreuves de mathématiques, de physique, de chimie, de sciences naturelles ainsi qu'une composition française. Tous les ans, le chiffre des admissions se situe entre cent dix et cent vingt. Les candidats reçus, avant de pouvoir commencer leurs études, sont tenus d'effectuer pendant les mois d'été, un stage dans une exploitation agricole.

La durée des études est de trois ou quatre ans, selon qu'elles comprennent ou non un séjour dans une école d'application.

Les deux premières années sont communes à tous les étudiants de la même promotion. On y complète d'abord les connaissances des sciences physiques et biologiques en les orientant vers les nécessités de l'agriculture, et l'on donne des notions d'économie générale et rurale. Puis, ces deux années passées, l'étudiant doit effectuer un choix, en vertu de la spécialisation qu'il désire acquérir.

Bon nombre vont alors dans une école d'application. L'Ecole Nationale des Eaux et Forêts, de Nancy, accueillera ceux qui deviendront les officiers forestiers de la Métropole, de l'Afrique du Nord et de l'Union française. Les études y durent deux ans, et les élèves y sont déjà appointés comme appartenant au corps des ingénieurs des Eaux et Forêts. L'Ecole nationale du Génie rural forme les ingénieurs d'un service qui a dans ses attributions tout ce qui se rapporte aux travaux publics ou privés intéressant la vie rurale : électrification, adductions d'eau, irrigation, drainage, chemins ruraux, habitat, constructions, matériel motorisé, etc... Elle aussi conserve ses élèves

pendant deux ans. L'affectation dans ces deux écoles dépend, en tenant compte des désirs exprimés, du rang de classement après la deuxième année passée à l'Institut Agronomique, et le nombre des admis varie selon les besoins exprimés par l'administration. Ces deux écoles d'application ne prennent guère qu'une trentaine d'élèves par promotion.

D'autres iront à l'Ecole des Haras, au Haras du Pin, en Normandie, et en sortiront avec le titre d'Officier des Haras ; les problèmes de l'élevage du cheval, tant de trait que de sang, leur seront confiés. D'autres encore vont compléter leur instruction à l'Ecole supérieure d'Agriculture tropicale, de Nogent, près de Paris, ou bien à l'Ecole supérieure des Sciences agronomiques appliquées. Ces derniers constitueront la pépinière dans laquelle on puisera les professeurs d'écoles d'agriculture, et les directeurs des services agricoles des départements.

Toutes ces écoles, dans leur ensemble, absorbent environ l'effectif d'une demi-promotion.

Ceux qui n'ont pas pu ou voulu s'orienter dans les voies que nous venons de citer, restent une troisième année à l'Institut agronomique lui-même, et là, ils se répartissent entre trois sections : section scientifique, section des Industries agricoles, section Agriculture-élevage.

La section scientifique forme des chercheurs pour les besoins publics ou privés, et certains iront grossir les cadres de l'enseignement supérieur ; presque tous vont acquérir à la Faculté des sciences, le diplôme de licencié, quelques-uns, celui de docteur ès-sciences. Ils s'orientent surtout vers la chimie biologique et agricole, la génétique, la physiologie végétale.

La section des Industries agricoles prépare des ingénieurs dont le concours est demandé par les établissements de transformation des produits de la terre : sucreries, brasseries, distilleries, meuneries, laiteries ; ou par les producteurs d'engrais, ou d'aliments du bétail.

La section Agriculture-élevage forme des techniciens pour la culture proprement dite, et la section économique fournit des cadres à l'organisation professionnelle : syndicats ruraux, coopératives, assurances, mutualité, etc...

Toutes ces études sont sanctionnées par le diplôme d'Ingénieur-agronome. Ce dernier est extrêmement apprécié, et c'est pourquoi le concours d'entrée à l'Institut national agronomique est devenu très difficile, en raison du nombre élevé des candidats qui postulent la centaine de places disponibles chaque année. Tous, en effet, se font des situations enviables, parce que, ayant une formation scientifique sérieuse à la base, ils ont acquis une spécialisation assez poussée pour pouvoir rendre, aussi bien à l'Etat qu'aux particuliers, des services précieux. Aussi les trouve-t-on à tous les postes de commande, tant dans les administrations qui relèvent du Ministère de l'Agriculture, que dans les organisations privées qui mettent à la disposition des agriculteurs et des éleveurs toutes les ressources modernes de la science.

M. CHARLES BRAIBANT ET SES COLLABORATEURS

Le 19 octobre, M. Vincent Auriol, Président de la République française a inauguré aux Archives nationales de Paris, une exposition organisée par M. Charles Braibant. Quelques-unes des pièces les plus intéressantes entrées aux Archives depuis le début de ce siècle ont été présentées.

La première salle était réservée à l'abbé Grégoire : objets lui ayant appartenu : sa montre, son plumier, son chapeau, sa mître, sa crosse d'évêque constitutionnel et les insignes de sa fonction. Des vitrines rassemblent des brochures, des textes, des pièces diverses destinées à rappeler son activité dans les divers domaines où elle s'exerça : celui des sciences — il est le fondateur du Conservatoire des Arts et Métiers; de la législation — voici ses rapports au Conseil des Cinq-cents; de la philanthropie — il fut le défenseur des noirs, des juifs, des Grecs, des Irlandais.

Son Excellence le Général Franck Lavaud, ambassadeur de la République d'Haïti assistait à l'inauguration aux côtés du chef d'Etat français.

Les livres

Pierre RICHARD — *La Vie privée de Beaumarchais*

Collection « *Les vies privées* »

(éd. Hachette, Paris 1951, vol. in-16 broché — 350 pp.)

Il est peu de « vies privées » aussi passionnantes que celle de Pierre Augustin Caron de Beaumarchais. L'œuvre littéraire du créateur de *Figaro* ne tient guère de place dans cette vie, car chez Beaumarchais, le génie du théâtre n'était que le reflet de sa vie elle-même, qui fut une prodigieuse comédie, aux actes multiples et mouvementés.

Extraordinairement doué dans tous les domaines, spirituel, charmeur, intelligent, il se livra aux entreprises les plus diverses. Destiné par sa famille à l'horlogerie, il quitte de bonne heure cette profession où sa personnalité dévorante se sent trop à l'étroit, mais non sans avoir au préalable découvert à vingt ans un nouveau système d'échappement qui stupéfia les spécialistes. Son mariage avec Madame Francquet, puis son veuvage et la protection du financier Pâris-Duvernay le mettent à vingt-cinq ans en possession d'une charge à la Cour, d'un titre de noblesse et d'une fortune appréciable. Le voilà lancé désormais dans un milieu où son goût de l'intrigue va pouvoir s'épanouir. En 1764, il est à Madrid, venu venger l'honneur d'une sœur trahie par son fiancé. Beaumarchais remue ciel et terre, traîne l'infortuné jusque devant le roi, cherche un autre mari à sa sœur, et rentre à Paris satisfait.

Toute sa vie dès lors n'est qu'une trépidante succession de voyages, de scandales, de procès, d'intrigues de toutes sortes, de liaisons et de ruptures. On s'y perdrait aisément, n'était le talent de Pierre Richard. Celui-ci a eu le bonheur de pouvoir consulter des archives non encore exploitées. Il a aimé son héros et a su lui emprunter le charme, le brio, la vivacité et ce style de bonne compagnie qui font de ce livre un étincelant portrait du père de *Figaro*.

Liliane GUERRY — *Cézanne et l'expression de l'espace*

Bibliothèque d'esthétique, sous la direction d'André Veinstein

(éd. Flammarion, Paris, 1 vol in 8 Jésus avec 16 planches hors texte. Pr : 550 frs)

« Donner l'image de ce que nous voyons en oubliant tout ce qui a paru avant nous », disait Cézanne. Nécessité pour l'artiste de trouver ses propres

solutions, de se soumettre humblement à toutes les expériences comme s'il était le premier à les affronter, de regarder le monde avec des yeux neufs.

On a pu dire de Cézanne qu'il a à lui seul recommencé toute la peinture : aussi l'étude de l'évolution du sens de l'espace chez Cézanne est-elle plus féconde que chez n'importe quel autre artiste puisque cette évolution se présente en quelque sorte comme un abrégé de celle qui présida à toute l'histoire de la peinture.

Tout au long de ce travail, l'auteur s'est efforcée de rapprocher les tableaux de Cézanne d'œuvres caractéristiques prises à travers les siècles. C'est ainsi qu'elle a été amenée, sans que la comparaison en soit forcée, à parler de la peinture grecque à propos des toiles cézanniennes de la *période sombre*. Dans ces premières œuvres la construction perspective ignore la fuite au *point de vue* : comme dans la peinture grecque, et pour les mêmes raisons, le champ visuel affecte une forme sphéroïde, la composition se construit sur la courbe. Par un jeu assez artificiel de combinaisons constructives le peintre s'efforce de stabiliser une composition essentiellement mouvante, mais il ne parvient pas à harmoniser le contenu spatial (c'est-à-dire l'objet) et son contenant, l'enveloppe atmosphérique.

Les œuvres de l'époque d'Auvers, qui représentent la deuxième période de la carrière du peintre, constituent une tentative d'unification spatiale par l'harmonie chromatique. Quatorze siècles auparavant, c'est un effort semblable qu'avaient tenté les peintres italo-hellénistiques que l'on a pu appeler avec raison « les premiers Impressionnistes ». Mais cet univers des premiers peintres chrétiens, s'il commence à s'unifier par un horizon, ne parvient pas à s'intégrer à un système constructif cohérent. Les plans lumineux se présentent encore comme une juxtaposition de « compartiments d'espace » autonomes. Ce sera précisément l'effort du Moyen Age que de faire de ces combinaisons spatiales indépendantes un système *organique* et unifié, un monde stabilisé.

Par une recherche parallèle, Cézanne tentera suivant sa propre expression « de faire de l'Impressionnisme quelque chose de durable comme l'art des musées ». Et c'est alors la *période constructive*, celle de l'Estaque, de Gardanne, dont on a pu comparer les chefs d'œuvre à ceux de Giotto, de Giovanni di Paolo, de Piero della Francesca. Mais le danger de cette simplification de la composition, c'est que le modèle originel se trouve raidi et dénaturé : insensiblement l'image s'éloigne de son support concret et tend à l'abstraction. C'est déjà tout le problème du cubisme.

Cézanne en a pressenti les dangers. La fin de sa vie est marquée par un extraordinaire renouvellement technique : retour à un impressionnisme pacifié, unifié et stabilisé. La rigueur structurale de l'objet demeure derrière les vibrations solaires qui, de nouveau, l'animent. Cézanne réalise ce à quoi il s'était efforcé dès ses premières expériences picturales : cette unification spatiale, (qu'exprimèrent un Léonard de Vinci, un Poussin, et, bien avant eux, les paysagistes chinois), à laquelle s'intègrent le contenant atmosphé-

rique et son contenu. Réussite suprême où s'harmonisent les êtres et les lieux, création poétique, musicale, tout animée d'une vivante palpitation qui intègre l'œuvre d'art au souffle du Temps.

Ce remarquable ouvrage, illustré de 16 planches hors-texte et croquis, embrasse dans toute sa complexité cette recherche de l'expression de l'espace dans la peinture, qui constitue l'un des problèmes fondamentaux de la création artistique.

R. VIVIER, J. M. ROUGE, E. MILLET
Contes et légendes des pays de Loire

Illustration de François Poletti

(éd. Arrault & Cie., Tours (Indre & Loire) 1 vol. illustré, 490 frs.)

Les exigences et les rigueurs de notre époque ont considérablement aidé à la disparition du merveilleux dans l'esprit des hommes.

Or, la place de plus en plus prépondérante prise par le tourisme sous toutes ses formes fait que malgré lui, le voyageur, l'excursionniste, le campeur, est ému quelquefois jusqu'aux larmes par la contemplation d'un site ou d'une vieille ruine, par le conte qu'il recueille sur place de la bouche d'un « ancien ».

C'est donc une œuvre pieuse qui a été entreprise par MM. Vivier, Millet et J.-M. Rougé.

Leur haute culture d'historien, leur science du folklore leur ont évité de tomber dans le piège de la facilité et du déjà vu.

Beaucoup des textes qu'ils évoquent dans ce premier tome des « *Contes et légendes des pays de Loire* » sont ressuscités d'un passé lointain et peuvent faire figure d'inédits.

Le succès que leur beau livre rencontre depuis quelques semaines est le plus sûr garant de sa diffusion, tant parmi les amoureux du passé qu'auprès des esprits modernes, soucieux de ne pas voir tomber en déshérence d'adorables « dires » où se reflètent toute la poésie et toute la sensibilité d'un terroir qui a tant contribué à la gloire française sur tous les plans.

Jean GIRAUDOUX — *La Française et la France*

(éd. Gallimard 1 vol. in-16 double couronne — 350 frs.)

Dès 1934, Giraudoux se préoccupait de la position de la femme dans la société française. C'est de 1934, en effet, que date le premier chapitre de cet essai, et on admirera la justesse de vues et la compréhension des données

du monde moderne de celui qui plus tard devait être, comme Commissaire général, le premier chef de l'Information française. Giraudoux croit à « la possibilité d'une relève indispensable. En France, la femme a plus que l'homme, instinctivement, la connaissance, le goût et la pratique de son siècle. »

Tous les aspects du rôle que la femme est appelée à jouer en France, tous les postes auxquels elle a eu un accès par la suite, Giraudoux les décrit ou les prévoit avec la pénétration qu'on lui connaît. A chaque instant on retrouve un Giraudoux familier qui, ayant l'air d'effleurer les problèmes, les approfondit de façon à la fois brillante et pénétrante.

Dans le dernier chapitre, écrit en 1940, pendant le drôle de guerre, Giraudoux décrit le monde de la machine, de la politique et de la violence avec une vérité dont le ton s'élève malgré l'élégance et l'ironie subtile, à la vision et à la prophétie.

Jean GUITTON — *Le travail intellectuel*

Conseils à ceux qui étudient et à ceux qui écrivent

(Aubier, éd. Montaigne, Paris, 1 vol. 330 frs)

Ce petit livre de conseils fait suite au *Nouvel art de penser*, paru dans la même collection. Son dessein est analogue : il est né d'un sentiment d'amitié profonde pour les étudiants, surtout pour ceux qui souffrent du désarroi et de la solitude. Il vise à les aider dans leur travail. Il voudrait les libérer de toute impression d'infériorité ou d'angoisse. Mais il s'adresse aussi à tous ceux qui, dans les tracasseries de l'existence moderne, n'ont pas renoncé à lire, à écrire, à penser. Et il s'adresse même à ceux qui savent : car nous sommes tous, en matière de connaissance, de style et de parole, des apprentis, et, comme le disait Goethe, il est bon d'apprendre à faire la moindre chose de la manière la plus grande.

Albert DUCROCQ — *L'atome, univers fantastique*

(éd. Hachette. Bibliothèque des Merveilles, 1 vol. in-16 broché. 275 frs.)

Les découvertes de la science contemporaine dépassent en merveilleux tout ce que l'imagination de l'homme peut concevoir. Mais combien de lecteurs sont souvent découragés, malgré tout l'intérêt qu'ils portent à la Science, par l'appareil technique ou mathématique qui accompagne presque toujours la description des phénomènes ? La Bibliothèque des Merveilles s'est donné pour but de mettre à la portée de tous les progrès de la science moderne.

Nous vivons les premières années d'une ère nouvelle : l'ère atomique. Il n'est bruit de par le monde que d'uranium, plutonium, bombe A ou H,

électron, neutron, proton ? Il est temps pour nous de pénétrer ces réalités nouvelles.

Tout est souvent mystère dans cet univers fantastique. Que sont ces noyaux dont l'explosion peut être source de bonheur mais aussi entraîner demain l'anéantissement de l'espèce ?

C'est à ces questions que répond ici l'un de nos savants les plus qualifiés, M. Albert Ducrocq, que ses précédents ouvrages dans le domaine atomique désignaient particulièrement pour cette étude.

Voici un livre clair, complet et d'une amitié incontestable. En deux cents pages de lecture passionnante, il rassemble la matière d'une véritable encyclopédie et fait le point de toutes les connaissances atomiques en 1950. Il inaugure de la manière la plus attrayante et la plus prometteuse cette nouvelle *Bibliothèque des Merveilles*.

ELIAN J. FINBERT : Quatre Livres de proverbes

Le Livre de la Sagesse malgache, le Livre de la Sagesse arabe, le Livre de la Sagesse chinoise, le Livre de la Sagesse nègre.

(éd. Robert Laffont, Paris)

M. Elian-J. Finbert s'est attelé depuis plusieurs années à une œuvre de longue haleine d'un intérêt considérable, tendant à prouver que l'homme, quelle que soit son origine ou sa race, partout et toujours égal à lui-même dans ses aspirations comme dans ses angoisses, doit être, en définitive, partout et toujours réduit au même commun dénominateur.

Il y a ramassé, — quatre volumes sont déjà parus : *Le livre de la sagesse malgache, Le livre de la sagesse arabe, Le livre de la sagesse chinoise et Le livre de la sagesse nègre* — sous forme de dictons et de proverbes, la quintessence de l'expérience millénaire que se transmettent d'âge en âge les peuples, les nations et les races vivant par le monde.

On a accoutumé de dire des adages qu'ils sont la sagesse des nations. M. Le Roux de Liney a prouvé le vrai de cette assertion dans les deux tomes du *Livre des proverbes français* où il a réuni les plus courants et les plus curieux de la langue de Voltaire, en des chapitres relatifs à Dieu, à Jésus-Christ, aux personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament, aux apôtres, aux saints, aux Papes, aux religions, aux éléments, à la terre, aux métaux, aux plantes, à leurs fruits, au temps, aux astres, aux saisons, aux jours, aux heures, à l'homme, à la femme, à l'enfant, aux organes, aux infirmités, aux peuples anciens et modernes, aux provinces, aux villes, villages et fleuves ou rivières du beau pays de France, en un mot à toutes choses et à toutes gens.

Peut-être M. Elian-J. Finbert eût-il été heureusement inspiré en observant dans l'œuvre qu'il a entreprise un classement analogue à celui dont *Le livre des proverbes français* lui avait et montré la voie et donné le modèle. Il convient pourtant d'avouer, bien qu'il semble avoir fait de son mieux pour le respecter, que cela ne lui était guère facile. Certes, il n'est que trop vrai que le fond et le tréfonds de l'âme humaine sont partout les mêmes. Il est néanmoins nécessaire de débarrasser celle-ci de sa gangue ou de sa bogue si l'on tient à l'étudier au grand jour. Sinon, qui pourrait croire, au premier abord, que Nègres, Chinois, Malgaches et Arabes, formés, les uns et les autres, par des mœurs et des climats différents, et obéissant aux disciplines les plus opposées en apparence, aboutissent, en fin de compte, tout en usant de termes ou d'images qui jurent entre eux, à des conclusions identiques ?

Cette identité, cette similitude, cette analogie, cette communauté naissent de comparaisons qui s'imposent d'elles-mêmes quand on procède à l'analyse de proverbes émanant de toutes les régions du globe et des peuples habitant ces régions. M. Elian-J. Finbert nous convie à ce jeu de haut goût. Rien de plus excitant pour l'esprit que de s'y livrer. On peut s'en assurer en demandant à ses « livres de sagesse » de nous livrer ce qu'ils pensent, par exemple, de la femme, dont Victor Hugo a chanté magnifiquement l'argile idéale et la merveille.

Nombreux sont les proverbes français qui médisent d'elle, aussi nombreux ceux qui, lui rendant la justice qu'elle mérite, honorent ses qualités et ses vertus. « Cœur de femme trompe le monde, car en luy malice abonde » énonce tel dicton du XVII^e siècle. « De bonnes armes est armé qui à bonne femme est marié » rétorque tel autre de la même époque. A quoi un troisième, qui est l'impartialité même, ajoute : « L'homme est feu, la femme étoupe. Le diable vient, qui souffle ». On n'a jamais mieux dit de l'homme et de la femme, ni plus judicieusement renvoyé dos à dos deux êtres qui ne peuvent se passer l'un de l'autre, parce qu'ils n'ont été créés et mis au monde que pour se compléter.

Que pensent de la femme les fils de Cham « La femme, à leur avis, est une eau fraîche qui tue, une eau peu profonde qui noie ». Cette appréciation quelque peu misogynique est corrigée par la suivante : « A la femme active appartient l'homme ». Les populations de l'Afrique noire n'ignorent pas, d'autre part, que l'homme est un être souvent sujet à caution. « Méfie-toi de l'homme » est en effet un des conseils qu'elles prodiguent volontiers à leurs fils.

La sagesse arabe, on s'en doute, n'est en reste ni avec la sagesse nègre, ni avec la vieille sagesse française. « N'était la honte, déclare-t-elle en gouaillant, il n'y aurait pas de femme vertueuse ». Les deux proverbes que voici corrigent heureusement le précédent. « Une femme active, dit le premier, file la laine même avec une patte d'âne », tandis que le second, qui est tout de piété filiale, conseille de se « faire poussière sous les pas de sa mère, car le

Paradis est là où se posent ses pas ». Le tout est parachevé par un troisième, qui reconnaît que « les hommes sont comme des chameaux : sur cent c'est à peine si l'on trouve une bête de selle ».

Reste la sagesse chinoise. Elle est, comme on pouvait s'y attendre, aussi imagée que subtile. D'après elle : « La gueule du serpent vert, le dard de la guêpe ne lancent pas de vrai poison : celui-ci ne se trouve que dans le cœur de la femme, qui ne loue jamais sans médire ». Elle reconnaît toutefois, ce trait venimeux lancé : « Quand à la maison il y a une femme sage, le mari ne se conduit pas mal », et soupire enfin : « Hélas ! On n'a pas encore vu un homme qui ait pu apercevoir ses propres défauts et qui s'en soit blâmé intérieurement ».

Est-il vraiment besoin de commenter ces citations prises un peu au hasard et d'en tirer une conclusion ? Ne sautent-ils pas aux yeux les rapprochements qu'on peut faire ou qui s'imposent ? Les Chinois sont dans le vrai quand ils déclarent : « Entre les quatre mers — il faut entendre par là dans l'univers — tous les hommes sont frères ».

René MARAN.

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

L'ECOLE NATIONALE D'AGRICULTURE

L'Ecole nationale d'agriculture, située à Damien, à environ huit kilomètres de Port-au-Prince, dépend du Ministère de l'Agriculture. Aux termes de l'article 1er du décret-loi du 3 août 1943, elle « s'occupe de donner un enseignement agricole supérieur, de former des agents d'extension pour les besoins de l'agriculture, de conduire et de diriger, tant à la station expérimentale annexée à l'Ecole que sur divers points du pays, des travaux de recherches, d'expérimentation et d'extension propres à une école supérieure d'agriculture ». Elle délivre un diplôme d'agronome après un cycle de trois années d'études théoriques et pratiques.

Le directeur et les professeurs de l'Ecole nationale d'agriculture qui, pour la plupart, sont diplômés d'universités étrangères, font partie du personnel technique du Département de l'Agriculture. Le directeur de l'Ecole est, en outre, membre du Conseil de l'Université d'Haïti.

Du 25 février 1924, date de sa création, à l'année 1948, l'Ecole a déjà formé cent cinq agronomes. Tous les trois ans, un concours est organisé en vue du recrutement d'une nouvelle promotion. Pour participer à ce concours, il faut être porteur du certificat de fin d'études secondaires classiques, première partie.

L'Ecole nationale d'agriculture n'admet que des internes qui sont logés, nourris et blanchis à ses frais. Le nombre des étudiants qui était limité à vingt, a été porté à cinquante, depuis l'année dernière.

Le programme de l'Ecole comprend des cours-conférences, des exercices de laboratoire et des travaux pratiques dans les champs et aux ateliers. Une période de stage obligatoire, de trois mois, est également prévue à la fin des trois années d'études.

Les étudiants qui obtiennent une note égale ou supérieure à soixante-cinq pour chacun des trois examens annuels écrits et oraux reçoivent le diplôme d'agronome.

Le bâtiment principal de l'Ecole comprend, outre les salles de classe, des laboratoires de physique, de chimie, de botanique et de pathologie, un herbarium où se trouve une précieuse collection de plantes d'Haïti, un embryon de musée d'histoire naturelle et de géologie et une bibliothèque qui, par le nombre et la variété des ouvrages qu'elle renferme, est l'une des plus riches du pays.

Le programme de l'École comprend les matières suivantes : Agronomie et Horticulture, Arts industriels, Bactériologie, Botanique et Pathologie végétale, Chimie, Economie rurale, Entomologie et Zoologie, Génétique, Génie rural, Géologie agricole, Législation rurale, Mathématiques, Météorologie, Physique, Sciences vétérinaires, Sylviculture, Statistiques agricoles, Technologie agricole, Zootechnie.

La ferme de Damien où se trouvent les bâtiments de l'École nationale d'agriculture et qui sert aussi de station expérimentale à l'École, couvre un peu plus de cent hectares. Elle possède un équipement moderne (charrues, herses, tracteurs, etc.), une laiterie, un magasin de ferme, des silos, des étables, une porcherie, des petits vergers (citrus, avocatiers, cocotiers), des pâturages, des pépinières de légumes et de plantes ornementales. Son troupeau bovin est formé en majeure partie d'unités de races Jersey et Holstein, et son troupeau porcin de porcs Duroc-Jersey et Jean-Paul.

Les travaux pratiques des étudiants se font à la ferme de Damien.

POURQUOI NOS ENFANTS NOUS RESSEMBLENT-ILS ?

par J. BUTTERLIN.

Tous les hommes proviennent du développement d'une cellule unique : l'œuf, qui résulte elle-même de l'union de deux cellules : une fournie par la mère, l'ovule ; une par le père, le spermatozoïde. Tous les spécialistes sont d'accord pour admettre qu'à partir du moment où l'œuf est formé, les rôles héréditaires du père et de la mère sont achevés. *L'œuf contient en puissance dès son origine tous les caractères que doivent lui transmettre ses auteurs.*

Pour le père, c'est évident, mais pour la mère, qui va porter neuf mois le futur bébé, ce l'est moins. Le fœtus va se développer en parasite dans l'organisme maternel, baignant intimement dans son sang et on pourrait penser qu'avec la nourriture, lui sont fournies de nouvelles particularités héréditaires... Le mode de transmission de ces dernières, que nous préciserons plus loin, montre qu'il n'en est rien. En particulier, le sang ne joue pas le rôle important que semblent lui attribuer certaines formules comme : « le noble sang de ses ancêtres coule dans ses veines » ou l'appel de Don Diègue à Rodrigue : « Viens mon fils, viens mon sang ».

Ainsi l'ovule contient tout l'apport héréditaire de la mère et le spermatozoïde celui du père. Or, vous savez qu'une cellule comporte essentiellement deux parties : un *cytoplasme* entourant une unité plus réfringente : le *noyau*. Dans le spermatozoïde, le cytoplasme est pratiquement absent et, somme toute, il ne reste qu'un noyau muni d'une queue qui est abandonnée à l'entrée dans l'ovule. C'est donc dans le noyau qu'il faut rechercher les facteurs de la transmission des caractères héréditaires.

Sans entrer dans le détail des raisonnements qui ont conduit à sa conception, nous allons examiner la théorie explicative dite théorie chromosomique de l'hérédité.

Il est d'abord nécessaire d'expliquer comment se forment les cellules sexuelles. Elles commencent « à se multiplier par division » suivant une savoureuse expression cueillie dans un manuel. La division des cellules en deux cellules filles débute par l'apparition dans le noyau de bâtonnets ou filaments de forme variable appelés *chromosomes*. Leur nombre est constant dans une espèce donnée, quarante-huit chez l'homme, ainsi que la forme de chacun d'eux. Au cours de la division de la cellule, chacun des quarante-huit bâtonnets se coupe en deux parties égales dans le sens de la longueur. Les deux cellules filles reçoivent une moitié de chaque bâtonnet, elles en possèdent donc quarante-huit comme la cellule dont elles dérivent.

Extrait de la conférence prononcée le mardi 13 mars à l'Institut français.

Mais la dernière division est tout à fait spéciale. Quand on examine soigneusement les quarante-huit chromosomes, on s'aperçoit qu'ils ne sont pas tous différents. Ils sont semblables deux à deux, de sorte qu'on peut constituer vingt-quatre couples avec chacun un élément provenant du père et l'autre de la mère. Or, dans cette dernière phase, les deux chromosomes de chaque couple se rapprochent et se divisent en deux, donnant vingt-quatre groupes de quatre bâtonnets. La cellule se divise sans arrêt deux fois de suite, de telle sorte qu'il se forme quatre cellules filles et chacun hérite d'un bâtonnet de chaque groupe, soit vingt-quatre bâtonnets. Ainsi les spermatozoïdes et les ovules auront vingt-quatre chromosomes différents, alors que les autres cellules de l'organisme ont quarante-huit chromosomes, groupables en vingt-quatre couples.

Au moment de la formation de l'œuf, l'union d'un spermatozoïde et d'un ovule va rétablir le nombre de quarante-huit chromosomes.

La constance de nombre et de forme des chromosomes, le fait qu'ils soient fournis en nombre égal par le père et la mère dans l'œuf, ainsi que d'autres considérations sur lesquelles nous passons, ont fait penser qu'ils étaient les agents de la transmission des caractères héréditaires individuels d'où le nom de théorie chromosomique de l'hérédité.

Il a été possible d'aller plus loin. Bien que les chromosomes soient très petits (quelques millièmes de millimètre) on a pu montrer qu'ils étaient formés par l'association d'un grand nombre de granules appelés gènes qui sont constitués par une seule molécule, mais très grosse, de l'ordre de grandeur des plus petits virus. Chaque gène serait responsable d'un caractère individuel particulier : couleur des yeux, taille, calvitie précoce, daltonisme, certaines maladies.

L'étude de l'hérédité se trouve ramenée à celle du comportement des gènes, et dont s'occupe la génétique.

Nous pouvons examiner quelques cas typiques d'hérédité de caractères humains. Par exemple, les croisements entre parents aux yeux de couleur différente ont montré que lorsqu'un enfant a deux gènes différents de couleurs d'yeux (un paternel, un maternel) soit brun et bleu, le brun domine le bleu et les yeux de l'enfant sont normalement bruns. Le bleu est de même dominé par les autres couleurs. On dit qu'il est récessif. Il en résulte que des personnes aux yeux bleus ont deux gènes bleus. Par suite, un couple aux yeux bleus doit avoir un enfant de même couleur d'yeux. Il y a toutefois quelques exceptions qui tiennent à des phénomènes complexes (mutations).

Pour les cheveux, le facteur crépu est dominant sur le facteur bouclé qui domine lui-même le facteur cheveux plats. C'est ce qui explique que dans les croisements entre blanc pur et noir pur, les cheveux du métis soient crépus.

Mais il faut noter que des caractères disparus à une génération, parce qu'ils sont récessifs, peuvent réapparaître à la suivante.

Soit une personne aux yeux bruns mais portant un gène brun et un gène bleu. Si elle se marie avec une personne ayant la même formule, un enfant sur quatre recevra un gène bleu de chacun de ses parents et aura les yeux bleus.

Souvent les phénomènes sont plus complexes. Il en est ainsi pour la couleur de la peau. Ici, ce n'est pas un couple de gènes mais trois couples qui semblent intervenir, chaque gène additionnant son action à celle des autres. Ainsi un noir « bleu » comme on dit en Haïti possède trois couples de gènes noirs et un blanc trois couples de gènes blancs. Le croisement noir-blanc donnera un métis de couleur intermédiaire avec trois gènes noirs et trois gènes blancs. Mais le croisement des métis entre eux va pouvoir donner toutes sortes de combinaisons. On s'explique alors que des frères et des sœurs puissent être de teintes très différentes.

J'ai lu qu'il a été créé récemment une chaire de médecine légale à la Faculté de Droit et à ce propos je citerai deux cas d'application des lois de l'hérédité en justice.

Le premier concerne les procès en désaveu de paternité. Les sangs de tous les hommes ne sont pas compatibles, le sang des uns pouvant parfois agglutiner les globules de celui des autres, ce qui oblige à prendre certaines précautions quand on veut effectuer des transfusions. Les hommes sont divisés en groupes sanguins. Or ce sont des gènes qui déterminent les propriétés caractéristiques des sangs. Ces propriétés tiennent à l'action de nombreux facteurs appelés : A, B, M, N, P, Q, S, Rh, pour ne citer que les principaux.

Les deux principes qui peuvent servir de base pour l'utilisation de l'hérédité des groupes sanguins sont les suivants :

1° Un enfant ne saurait avoir un gène qui ne se rencontre pas chez ses parents, donc un facteur de groupe sanguin qui n'existe ni chez la mère, ni chez le père supposé.

2° Le fait qu'il y ait compatibilité entre les sangs de l'enfant et du père supposé ne prouve pas que le père supposé soit le père réel, car il y a un grand nombre d'hommes qui possèdent les mêmes gènes de groupes sanguins. Toutefois si cette coïncidence porte sur les divers facteurs que nous avons énumérés, il y a 50% de chances pour que le père supposé soit le père réel, à condition que les examens, assez délicats, soient faits par un spécialiste très qualifié.

Citons un exemple curieux d'utilisation de l'hérédité en justice. Dans un village norvégien, un enfant naît brachydactyle. La brachydactylie, qui consiste en un raccourcissement de la longueur des doigts, est une anomalie dominante qui se manifeste donc visiblement dès qu'on porte le gène. La mère étant normale, le père était brachydactyle. Un seul homme brachydactyle était connu dans la région, la conclusion allait donc de soi.

Au cours de cette étude sommaire des phénomènes de l'hérédité, j'espère avoir pu montrer combien nous sommes profondément marqués par l'hérédité

et l'expression populaire : « chassez le naturel, il revient au galop » n'est guère que la constatation de ce fait. L'éducation, le milieu peuvent freiner nos mauvaises tendances et favoriser le développement des bonnes, mais aussi décevant que cela puisse sembler, ils ne peuvent guère plus.

Une voie certaine pour améliorer l'humanité est l'eugénique, qui vise à éliminer les tares héréditaires du patrimoine humain. L'eugénique a deux aspects : un négatif, l'écartement des progéniteurs tarés, un positif, l'encouragement à la reproduction des progéniteurs de qualité. Au côté négatif correspondent certaines mesures prises par divers pays : mesures modérées comme le certificat prénuptial institué en France ; mesures brutales comme la stérilisation des tarés, et hélas souvent de non tarés, pratiquée par l'Allemagne nazie et donnant lieu à tous les abus qu'on peut imaginer.

A l'aspect positif correspondent l'insémination artificielle et l'encouragement donné aux familles susceptibles de donner des enfants sains.

En ce qui concerne l'insémination artificielle, si on considère seulement le problème du point de vue de l'eugénique, il pourrait naturellement réduire les chances de tares héréditaires, mais à condition de bien connaître le pédigrée du procréateur, car les tares récessives, qui sont les plus nombreuses, sont difficiles à déceler. De plus, il y a toujours un risque dû aux nombreuses combinaisons de gènes possibles.

Un moyen de faire disparaître le risque de l'apport serait d'obtenir le développement de l'ovule sans intervention du spermatozoïde, par *parthénogénèse*. Certains traitements physiques ou chimiques permettent en effet d'arriver à un tel résultat, l'œuf traité étant ensuite greffé dans l'utérus. L'Américain Pincus a réussi chez la lapine cette magnifique opération. Mais elle est très dangereuse et sans application pratique pour l'espèce humaine dans les conditions actuelles.

L'EXEMPT DE POLICE JEAN-BAPTISTE ARTOIS

par Rulx LEON.

Sous la plume d'un agent de la police judiciaire qui dresse un procès-verbal de constat, on s'attend peu à trouver des tournures dubitatives. Le doute ne peut avoir sa place dans l'interprétation des faits : on a vu ou on n'a pas vu. Or, Jean-Baptiste Artois, exempt de police de la ville et de la banlieue du Cap Français affectait, dans ses procès-verbaux, d'employer systématiquement le conditionnel. On s'en rend compte à la lecture de ses rapports consignés au registre des décès de l'an 111 du Cap-Français, devenu depuis le Cap-Haïtien.

Ainsi, l'exempt Artois, invité le 7 Prairial, an 111 (26 mai 1795) à se rendre à bord du corsaire français *L'embuscade*, capitaine Lacombe, pour constater la mort d'un homme tué d'un coup de canon du Fort Picolet, écrit : « Sur ce, nous lui aurions dit (au capitaine) que nous voulions voir le corps mort ; nous aurions vu le corps d'un jeune homme nommé Abraham Benet, âgé d'environ dix-sept ans, de Marilande (sic) de la Nouvelle Angleterre. Nous avons vu le corps du citoyen Abraham Benet avec les deux cuisses coupées par un boulet. Nous aurions fait embarquer le cadavre dans un canot pour être conduit au cimetière... »

Cette rédaction fantaisiste, à laquelle s'ajoutent d'autres incorrections, se retrouve encore dans un procès-verbal du 15 Germinal, an 111 (3 avril 1795) relatant le suicide du citoyen Rouchasson. L'affaire n'eut pas d'écho, perdue dans les manifestations militaires éclatantes et les coups de canon qui avaient salué deux jours plus tôt l'entrée de Toussaint Louverture au Cap et sa promotion par Laveaux comme Lieutenant au gouvernement de Saint-Domingue. Rouchasson explique, dans un billet écrit de sa main, qu'il a mis fin à ses jours parce qu'il s'était ruiné au jeu. Il révèle qu'il a bu de l'opium dans du tafia, profitant d'un moment où il était seul chez lui, à six heures et demie du soir. Prévenu par un de ses brigadiers, le citoyen Etienne Castelvert, l'exempt Artois se rend le lendemain, à trois heures de relevée, à la maison mortuaire, au numéro 561, rue du Hasard. Et il écrit : « Après la lecture faite du dit billet, serions entrée (sic) dans une chambre et aurions vu le corps du dit citoyen Rouchasson mort et encore chaud sur une bergère ; nous aurions interpellé la citoyenne Charlotte et lui aurions demandé si elle savait la mort du citoyen Rouchasson et comment il était rentrée (sic) ché (sic) lui hier. Elle nous aurait dit que vers les six heures du soir, elle, venant de la place, l'aurait trouvé assis sur la porte, et lui aurait dit qu'il était bien content et qu'elle la serait aussi (sic), sur quoi il serait rentrée (sic) dans sa chambre

et que vers les huit heures du soir, elle serait rentrée pour le faire venir souper. La dite citoyenne Charlotte se serait aperçue (sic) que le dit citoyen Rouchasson avait perdue (sic) connaissance. Elle aurait fait prévenir sur le champ le citoyen Maurice qui aurait trouvé le dit billet, une bouteille et un gobelet dessus un bureau à côté du dit citoyen... »

Et Rouchasson fut enterré sans que l'exempt Jean-Baptiste Artois, ce douteur systématique, ait pensé un seul instant que ce corps encore chaud plus de vingt heures après l'ingestion de l'opium pouvait bien n'être qu'en état de mort apparente.

LIVRES ET REVUES (*)

Jean-Charles Magnan : HAITI — LA PERLE NOIRE

(Montréal — « Fides » — 1951 — 1 carte — 185 pp.)

L'auteur, membre de la délégation de la Province de Québec à l'Exposition du bi-centenaire de Port-au-Prince, agronome distingué, plume alerte, déclare dans l'avant-propos : « C'est avec les yeux du cœur et un esprit de compréhension que j'ai observé les hommes et les choses d'Haïti. C'est dans cet état d'âme que j'ai extrait de mon carnet de notes ces impressions hâtives, improvisées et fort incomplètes. Visions rapides comme un éclair de magnésium ». Il est certes trop modeste.

Procédant par petites touches, il a réussi un vrai portrait en pied, riche et coloré, dont tout le monde lui saura gré. L'amitié haïtiano-québécoise, sera à n'en pas douter, fortifiée et approfondie par son ouvrage.

Gens, institutions, mœurs et paysages ressortent avec une remarquable netteté à travers les notes prises sur le vif. Le texte s'orne de nombreuses photographies qui ne trahissent pas la beauté de la nature et de la végétation tropicales. M. Jean-Charles Magnan est une manière de philosophe lyriquement épris de son sujet. Il a le don de choisir les faits typiques, les traits pittoresques : ceux qui évoquent, ceux qui parlent à l'imagination autant qu'au jugement et à la sensibilité. Bien informé d'histoire, de géographie et d'ethnographie, il a composé une très vivante introduction à la connaissance d'Haïti, un charmant *vade-mecum* que les Haïtiens eux-mêmes gagneront à méditer ; ils y trouveront autant de fruit que d'agrément. S. L.

Max Bissainthe : DICTIONNAIRE DE BIBLIOGRAPHIE HAITIENNE

(éd. The Scarecrow Press — Washington 1951 — 1 vol. Xp. et 1052 pp.)

Ce ne sont pas les cerveaux qui ont jamais manqué en Haïti : ce sont les instruments de travail, bibliothèques, laboratoires. Peu à peu ils s'améliorent. Il existe maintenant un Institut français avec sa bibliothèque, une Ecole Normale supérieure, un Musée d'ethnographie, un Bureau de recensement, pour ne pas mentionner des choses plus anciennes ou plus spéciales. Et l'actif directeur de la Bibliothèque Nationale, M. Max Bissainthe, vient de nous donner une *Bibliographie haïtienne* qui sera désormais indispensable, tout en enrichissant chaque jour les collections dont il a la garde.

Il ne s'agit pas assurément encore d'une bibliothèque générale. Celle-là, c'est l'Institut français qui en fournit le plus proche équivalent. M. Max

(*) Les auteurs sont priés d'adresser directement à l'Institut français les ouvrages dont ils désirent faire rendre compte dans cette rubrique.

Bissainthe a jugé sagement que pour commencer il valait mieux être aussi complet que possible dans les choses haïtiennes. Il arrivait tard. Et pour les journaux et les revues d'autrefois il ne dispensera pas le chercheur de s'adresser en face à Saint-Louis de Gonzague. Mais, en quelques années, il a rassemblé une quantité d'ouvrages amplement suffisants pour le lecteur ordinaire et, déjà même indispensable à toute documentation qui veut être complète. Ce n'est pas sans mérite, quand on songe aux tirages réduits des écrits haïtiens, qui deviennent si vite introuvables ! Vous les trouverez bien rangés, par ordre alphabétique, et vous passerez d'ouvrages du dix-huitième siècle, en reliure de l'époque, aux plaquettes également rarissimes des poètes contemporains.

Que si vous ne pouvez vous en contenter, vous ouvrirez son *Dictionnaire de bibliographie haïtienne*. Plus de mille pages : masse imposante. Vous y trouverez en quatre parties, la liste des livres et brochures publiés en Haïti ou écrits par des Haïtiens depuis l'indépendance, celle des ouvrages consacrés à Saint-Domingue avant 1804 ou écrits par des étrangers sur Haïti, celle des journaux, celle enfin des journalistes. Travail à la fois plus complet et plus précis que celui de son devancier Ulrick Duvivier père. Dans une excellente notice, M. Bissainthe rend à ce dernier les éloges qui lui sont dus, mais il constate les lacunes dues à sa mort prématurée ; et sans doute aussi Ulrick Duvivier ambitionnait-il trop lorsqu'il se lançait dans une bibliographie générale de l'esclavage, car un tel sujet, à peu près sans limites (l'esclavage a existé chez les Anciens, chez les Chinois... et même chez les fourmis !) l'eût singulièrement éloigné de son but. Depuis lors, au demeurant, la technique de la bibliographie s'est perfectionnée. M. Bissainthe la possède à fond. Et il sait y ajouter des innovations qu'exigent les circonstances particulières ; d'une part il indique les bibliothèques publiques (et même certaines collections privées comme celle de M. Edmond Mangonès) où se trouvent les ouvrages en question, ce qui évite une perte de temps pour les localiser — il a inventorié jusqu'à celles de Paris, de Harvard et de New York ; de l'autre il consacre d'intelligentes remarques à des problèmes restés obscurs, celui de l'hypothétique première édition de Coriolan Ardouin par exemple, ou des dates exactes (naissance et décès) d'Ignace Nau. Il s'agit de questions de fait, auxquelles il apporte une méthode critique rigoureuse ; il n'y mêle que très rarement des jugements de valeur qui s'écarteraient de son dessein, et encore pourrait-on alléguer qu'en définissant tel trait, ainsi l'hermétisme d'un Magloire St-Aude, il reste sur le terrain des constatations.

Lorsque l'on examine l'essor indiscutable de la littérature canadienne depuis quinze ans, et le développement parallèle des sciences et des études de toute sorte, on trouve, à leur origine, l'élaboration d'un outillage intellectuel. Cet outillage, Haïti est en train de se le donner. Je ne vois même pas de bibliographie canadienne qui vaille celle de M. Max Bissainthe. Attendons les résultats ; et, quand ils seront là, faisons une part dans notre reconnaissance aux bons ouvriers qui, sans vaine gloriole, en auront créé patiemment les conditions préalables.

Michel Aubourg : HAITI PREHISTORIQUE.

Mémoire sur les cultures pré-colombiennes Ciboney et Taïno.

(Publ. Institut d'ethnologie. Imp. de l'Etat, Port-au-Prince 1951)

Dans cet ouvrage, M. Michel Aubourg a voulu nous présenter les deux principales cultures pré-colombiennes connues en Haïti : celle des Ciboneys et celle des Taïnos.

L'exposé est clair, méthodique, et l'auteur semble posséder les connaissances approfondies qu'exige une telle synthèse. De nombreuses références bibliographiques nous garantissent le sérieux qu'il a apporté dans ses recherches.

L'ensemble est bien présenté, l'illustration abondante et nette et l'ouvrage a droit à une place de choix dans la bibliothèque ethnologique d'Haïti.

Il est nécessaire, à intervalles plus ou moins réguliers, de faire le point des connaissances acquises sur un sujet déterminé et nous ne pouvons que féliciter M. Aubourg d'y avoir songé en ce qui concerne la préhistoire haïtienne.

Dans le même esprit de synthèse, il serait souhaitable que des archéologues locaux nous présentent des monographies fouillées des objets recueillis dans les sites de ce pays et conservés dans diverses collections privées. De tels travaux permettraient ensuite, à des chercheurs comme M. Aubourg de nous montrer de nouveaux aspects de la préhistoire de leur pays. J. B.

**Emmanuel C. Paul, « NOS CHANSONS FOLKLORIQUES ET LA
POSSIBILITE DE LEUR EXPLOITATION PEDAGOGIQUE ».**

(Imp. des « Presses Libres », coll. « Notre terre » — P-au-P., 1 broch. 38 pp.)

Dans cette courte mais substantielle brochure, M. Emmanuel C. Paul, après une définition critique de la notion de folklore, donne un essai de classification thématique des chansons créoles accompagné de quelques considérations parfaitement convaincantes sur le rôle de la chanson dans la vie du peuple haïtien : satire, défoulement au sens psychanalytique, culte vodu... etc. Reprenant ensuite les recommandations sur le folklore adoptées à la Conférence tenue à Panama en 1943 par les Etats américains, l'auteur conclut en envisageant, dans le cas particulier d'Haïti, la possibilité d'utiliser à des fins éducatives ce goût inné de la chanson.

Dans cette dernière partie de son exposé, M. Emmanuel C. Paul soulève en réalité deux questions bien distinctes. Lorsqu'il insiste sur la valeur folklorique, la valeur de trésor affectif et plus loin encore de prise de conscience nationale de la chanson populaire en général et de la chanson haïtienne en particulier, on ne peut qu'acquiescer à cette idée, point nouvelle à la vérité,

mais que l'auteur défend avec l'autorité de sa documentation et la conviction d'un poète.

Mais lorsqu'il propose d'utiliser méthodiquement la chanson comme moyen mnémorique d'éducation, on peut se demander si, poussé à ses dernières conséquences, ce système ne ramène pas aux écoles françaises du Moyen-Âge ou aux écoles coraniques des pays musulmans où les élèves psalmodient sempiternellement des vérités figées, acquises fermement certes, mais aux dépens de tout esprit critique.

Reprenant à son compte les idées d'un certain Michel de Montaigne qui préférerait, il y a fort longtemps déjà, que ses enfants eussent « plutôt la tête bien faite que bien pleine », la pédagogie moderne a renoncé à ces procédés mécaniques au profit de méthodes demandant aux jeunes cervelles à éduquer une participation plus constructive, et elle réserve l'étude du folklore, charmante d'ailleurs et indispensable selon nous, aux heures de loisirs dirigés.

R. D.

Les Cahiers de la SNAD — ENTR'ACTE

(No. 1 — septembre 1951 — Port-au-Prince — Cie Lithographique d'Haïti)

Voici le premier numéro d'une revue trimestrielle, grand format, richement illustrée de photographies, et qui ne compte pas moins de soixante pages aux lignes serrées (deux à trois colonnes). Comme le public lettré tout entier, *Conjonction* salue avec émotion cette sœur puînée. Elle est dirigée par Charles de Catalogne (Directeur-gérant), Lucien Lemoine (Rédacteur en chef), Gabriel Imbert (Secrétaire général) et Edouard Dupont (Administrateur). Les animateurs sont ceux-là mêmes de la Société nationale d'art dramatique. Ils se sont assurés la collaboration d'artistes et d'écrivains, haïtiens et français, déjà éprouvés (Léon Laleau, Pradel Pompilus, Jacqueline et Wanda Wiener, Gabriel Imbert... nous en passons).

Ces cahiers se proposent, principalement, de rendre compte du mouvement théâtral haïtien, actuellement en plein essor et si intéressant à suivre. Ils sont la chronique et les archives vivantes de la Société d'art dramatique, car outre l'actualité, ils offrent des coups d'œil sur le passé récent grâce à quoi on a le sentiment, réconfortant et nullement trompeur, d'un épanouissement naturel et continu. Le Théâtre de Verdure, précieuse création de l'Exposition internationale et la scène, bien plus ancienne, du Rex prêtent leurs planches à une renaissance dramatique, dont personne ne saurait contester l'impulsion à notre ami Charles de Catalogne, non plus qu'à l'ardente équipe qu'il a réunie autour de lui. Il est bon, il est salutaire que l'historien des lettres haïtiennes puisse, un jour, retrouver dans *Entr'acte* l'écho de tant de belles soirées et les silhouettes des acteurs du cru, comme celles du metteur en scène, des décorateurs, du costumier. Tous, au milieu de notre pauvreté, poursuivent avec un magnifique désintéressement, une œuvre indispensable que la revue contribuera à faire connaître et valoir.

De vivants articles et échos sont consacrés aussi aux représentations des troupes étrangères, aux arts plastiques, à la musique, au folklore, au tourisme, aux sports, voire aux mondanités et aux « à-côté » de la vie littéraire. Tout cela est aussi plaisant qu'utile et répond à une profonde nécessité : celle de rétablir les activités de l'esprit dans une dignité qu'elles ont un peu trop perdu à Port-au-Prince des deux dernières décades.

Félicitons sans restrictions la courageuse équipe qui a su combler une bien grave lacune et s'élever à un niveau encore rarement atteint.

Le théâtre français actuel n'est pas oublié ; en particulier, grâce à Jacqueline Scott, les manifestations se déroulant dans le cadre du bi-millénaire de Paris.

D'emblée, *Entr'acte* aura bien mérité par son rayonnement au dedans comme au dehors d'Haïti.

S. L.

HAITI No. 1 Ano 1 Guatemala, C. A. 24 p.

Cette luxueuse revue dont le premier numéro vient de paraître à Guatemala City, est rédigée en espagnol.

Elle se propose d'aider les Guatémaltèques et les Haïtiens à se mieux connaître pour se mieux apprécier.

Très vivante, elle nous offre de nombreux articles sur les sujets les plus variés : histoire, économie, tourisme, folklore, politique ; elle est en outre, abondamment illustrée d'excellentes photographies.

PROJECTION — Revue de l'Institut haïtiano-américain.

Rev. trim. No. 2. Juillet 1951

(éd. « Les Presses Libres » — Port-au-Prince. Une brochure 68 pp.)

Ce fascicule ne déçoit pas les espoirs que le précédent avait fait naître, bien au contraire.

Des études critiques de MM. Eric Neff, Julien Lauture, Homer Gayne, des poèmes de Roussan Camille, Léo Roy, Hart Crane (ces derniers dans le texte original avec une excellente traduction en regard) un texte inédit de Jean Brièrre, ont particulièrement retenu notre attention. Les nombreux admirateurs de Roussan Camille auront salué avec joie la rentrée littéraire du poète dont ils déploraient le trop long silence ; « Paroles devant le paysage » est un hymne aux arbres dont le lyrisme dépouillé est bien dans la manière de l'auteur.

Notons, enfin, que la présentation et la typographie sont maintenant excellentes.

S. V.

CHRONIQUE

A l'Ambassade

A l'occasion de la Conférence qui réunit à Rio de Janeiro les chefs de missions diplomatiques françaises de la zone américaine, Son Excellence l'Ambassadeur de France et Madame Ludovic Chancel ont quitté Port-au-Prince le 18 octobre à destination de la capitale brésilienne.

A l'Institut

RETOUR DU DIRECTEUR DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

M. Simon Lando, Attaché culturel près l'Ambassade de France, directeur de l'Institut français, est revenu en Haïti le 30 septembre après un congé de quelques semaines en France.

M. Lando a profité de son séjour à Paris pour développer l'équipement de l'Institut tant dans le domaine de l'ameublement que dans celui du matériel scientifique et des livres. Plusieurs centaines de sièges, un rideau et de nombreux accessoires destinés à la scène du théâtre-auditorium ont été récemment embarqués sur un cargo. En outre, un important matériel de laboratoire est déjà à pied d'œuvre.

SEJOUR DE M. EUGENE REVERT

M. Eugène Revert, professeur de géographie à la Faculté des lettres de Bordeaux, a séjourné à Port-au-Prince du 1er au 8 août, achevant ainsi une vaste tournée d'études à travers les Antilles.

En dépit de nombreuses difficultés résultant du sommeil de l'activité intellectuelle en cette période de l'année, M. Revert tint à prononcer une conférence sous les auspices de l'Alliance française de Port-au-Prince ; la manifestation eut lieu le samedi 4 août dans le local de l'Institut français, en présence d'un public nombreux parmi lequel on remarquait LL. EE. M. Félix Diambois, Secrétaire d'Etat de l'Education nationale et de la Justice, et M. Ludovic Chancel, Ambassadeur de France, M. Georges Marc, directeur de l'enseignement et M. le docteur Louis Mars, doyen de la Faculté de Médecine. « Surpopulation et subsistance », tel était le thème de la causerie ; il fut traité avec la maîtrise qu'on attendait d'un professeur chevronné et d'un grand spécialiste des problèmes antillais. (Est-il besoin de rappeler ici que M. Eugène Revert a consacré à la Martinique une belle thèse de doctorat

qui lui a valu le prix Binoux de l'Académie des sciences (1950) et que son dernier ouvrage, « Magie antillaise » a reçu le Grand Prix littéraire des Antilles (1951).

M. Revert ne connaissait pas Haïti. En quelques journées d'activité débordante, grâce au concours empressé qu'il a reçu de tous les spécialistes haïtiens auxquels il s'est adressé, il a, sous la conduite de M. Moral, professeur de l'Institut français, visité une partie du pays et rassemblé une riche documentation. De retour en France, M. Revert se propose de tirer de ses observations une petite étude à paraître prochainement dans « Les cahiers d'outre-mer ».

Le séjour de M. Revert en Haïti aura été des plus fructueux. Nous sommes persuadés que les effets s'en feront sentir longtemps encore.

RETOUR DES PROFESSEURS EN CONGE.

Tous ceux des membres de la mission universitaire française qui avaient quitté le territoire haïtien au cours des vacances d'été ont regagné Port-au-Prince dans les premiers jours d'octobre et ont participé aux travaux des jurys d'examens dans les Facultés et grandes écoles où ils dispensent leur enseignement.

DEPART DE M. NORTH.

M. Philippe North, professeur de philosophie et d'ethnologie à l'Institut Français d'Haïti depuis 1946, a été nommé au lycée français de Bogota où il doit diriger également l'Alliance française.

Ses étudiants, dont il avait gagné le respect par son enseignement à la fois profond, original et vivant, perdent en lui, non seulement un maître mais aussi un ami ; ils ont su lui témoigner, d'une façon touchante, leur reconnaissance, leurs regrets et leur sympathie au cours d'un banquet qu'ils lui ont offert peu de jours avant son départ au Cercle des étudiants, sur l'initiative des élèves de l'Ecole Normale supérieure d'Haïti. Le vendredi 12 octobre, M. le doyen Louis Marc, directeur de l'Institut d'ethnologie, a organisé à l'occasion de ce départ, une réception intime groupant quelques personnalités haïtiennes et françaises du monde savant et universitaire.

Les membres de la mission universitaire française n'ont pas été moins peinés du départ de celui qui était à la fois le plus jeune et l'un des plus anciens de leur groupe, ils ont tenu à passer une dernière soirée avec lui, le 13 octobre, dans le cadre pittoresque de l'Hôtel St-Francis. Son Excellence M. Ludovic Chancel, Ambassadeur de France et M. Sidney Watkins, consul, avaient tenu à honorer de leur présence cette manifestation d'amitié confraternelle.

SEJOUR DE M. VIATTE

M. Auguste Viatte, Maître de conférences à la Faculté des Lettres de Nancy, a passé à Port-au-Prince la deuxième quinzaine de septembre et la première semaine d'octobre.

Cet éminent universitaire, qui est un grand ami d'Haïti où il a fait de nombreux séjours et où il compte beaucoup d'amis, était venu compléter sa documentation en vue de l'ouvrage qu'il prépare sur l'histoire de l'Amérique française.

ARRIVEE DE DEUX NOUVEAUX MEMBRES DE LA MISSION UNIVERSITAIRE.

Le 30 septembre est arrivé à Bowen Field M. Roland Devauges, successeur de M. North. Licencié ès lettres (philosophie), diplômé du Centre de Formation aux Recherches Ethnologiques (C. N. R. S. Musée de l'Homme) il dispensera à l'Institut français, à l'Ecole Normale supérieure, à l'Institut d'ethnologie et à la Faculté de droit les mêmes enseignements que son prédécesseur.

M. Devauges qui s'était spécialisé au Musée de l'Homme, à Paris, dans l'étude de la sociologie antillaise, compte entreprendre en Haïti une étude originale dans ce domaine.

Quelques jours plus tôt, le 24 septembre, arrivait à Port-au-Prince, venant de France via New York et San Juan, Mlle Jacqueline Digeon.

Elle est titulaire du diplôme de jardinière d'enfant et de pédagogie active, délivré par le Collège Sévigné à Paris; c'est là qu'elle exerçait son enseignement quand la D. G. R. C. l'a nommée en Haïti à titre de membre de la Mission universitaire française.

Mlle Digeon qui a déjà rempli des fonctions analogues à Helzinki, en Finlande, donnera à l'Ecole Normale d'institutrices des cours ayant pour objet d'initier les jeunes haïtiennes aux méthodes nouvelles des classes actives.

A L'UNIVERSITE D'HAITI

Lundi 8 novembre eut lieu dans les locaux de l'Ecole Polytechnique et sous la présidence d'honneur du Ministre de l'Education nationale, l'ouverture solennelle de l'Université haïtienne. Plusieurs orateurs prirent la parole à la suite de M. Luc Grimard, recteur de l'Université, dont M. A. Bervin qui lut le discours avec lequel le tribun Louis Edouard Pouget réussit à obtenir du Parlement haïtien la création de l'Ecole des sciences appliquées, devenue plus tard Ecole Polytechnique.

M. Lando, directeur de l'Institut français et ses collaborateurs avaient été conviés à cette manifestation.

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT AUX
EDITIONS HENRI DESCHAMPS

GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE

Cours Moyen et Supérieur

PAR PAUL MORAL

Professeur à l'Institut français d'Haïti.

GRAMMAIRE CLAUDE AUGE

Cours Élémentaire

Livre du Maître

PREMIERES NOTIONS D'ALGEBRE

à l'usage des écoles Primaires

Par les Sœurs de la Sagesse

SECURITE

MANIABILITE

SOUPLESSE

RAPIDITE

ECONOMIE

CONFORT

*Telles sont les caractéristiques
de la traction avant*

L. Preetzmann-Aggerholm & Co.
Rue du Quai
Port-au-Prince
Haïti
Phone : 2255

CITROEN

THE SOUVENIR SHOP

PAQUIN — GAETJENS

Cadeaux en tous genres.
Articles de fabrication haïtienne
Parfums Français

IMPORT EXPORT RETAIL

ENGLISH SPOKEN
HABLA ESPANOL

PORT-AU-PRINCE, HAITI
TELEPHONE : 2795

CABLE ADDRESS
SOUSHOP

PHARMACIE SEJOURNE

Fondée en 1864

ETIENNE SEJOURNE
(1864-1889)

FREMY SEJOURNE
(1889-1937)

RAOUL et MAX SEJOURNE
(1937)

LABORATOIRE D'ANALYSES

Laboratoire de préparation
d'ampoules stérilisées —
Port-au-Prince

RHUM

BARBANCOURT



Apprécié depuis 1862

Port-au-Prince

Tel. 2756

IMPORT

RETAIL

EXPORT

FISHER ART & CURIO SHOP

53 - 55 RUE DU QUAI
TELEPHONE : 3145



PARFUMERIE FRANÇAISE
ARTICLES EN ACAJOU, SISAL, ECAILLE
VINS ET COGNACS FRANÇAIS

BANQUE

NATIONALE

DE LA

REPUBLIQUE
D'

HAITI

(DEPARTEMENT COMMERCIAL)

a inauguré le 26 novembre 1951 son nouveau service de :

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Amélioré, modernisé, ce service vous offre à l'intérieur de sa voute blindée un coffret du dernier modèle en usage aux Etats-Unis, dans lequel vous pourrez déposer :

VOS BIJOUX

VOS PAPIERS PERSONNELS

VOS TITRES

EN TOUTE INDÉPENDANCE

ET EN TOUTE SÉCURITÉ

AVEC DISCRÉTION

ET CONFORT

Nous avons l'honneur de solliciter votre VISITE...
et votre PATRONAGE.

SHEAFFER

*L'aristocrate des plumes-fontaines
de qualité*

EN VENTE
A LA MAISON

RUE BONNE FOI

PORT-AU-PRINCE

G. Gilg

DENIS & Co.

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1909

SPECIALITES :

Matériaux de construction

Tissus et articles pour hommes

Palm Beach, fabrication française

Toile de lin pour drap, fabrication française

Baptiste pur fil, fabrication française

Vins de Bordeaux, marque « Perpezat »

Liqueurs de Bordeaux, marque « Perpezat »

A la Maison DENIS & Co., vous aurez toujours soin,
promptitude et satisfaction.

RENAULT

a révolutionné le marché de l'automobile en Haïti.

*Plus de 100 4CV depuis un an à Port-au-Prince ont
prouvé qu'une voiture peut être :*

- bon marché
- économique
- légère

*et rendre dans un rayon donné les mêmes services
qu'une grosse et lourde voiture.*

Pour les dures routes de Province : La **Renault Prairie** — 10 places.

RENAULT habille vos besoins de transport sur mesure.

**Concessionnaire pour Haïti
L'ABEILLE — Port-au-Prince.**

